

recommandent
ode pour bestiaux.

PURITY

ODÉ

BESTIAUX

le idéal pour l'ode. Le
Bestiaux renferme la qua-
lité d'ode voulue, et
étant un sel à l'état li-
bre peut facilement se
mélanger avec d'autres
aliments. Augmentez
vos profits en donnant
à vos animaux du Sel
Purity Iodé à bestiaux.

Fait au Canada
par
THE WESTERN
SALT CO., LTD.
Courtright, Ontario.

PURITY

odé

BESTIAUX

er l'alimentation et de
au frais. Combien y
eurs qui mettent ces
ique? Une enquête
cteurs nous vaudrait
résultats surprenants.
doit comprendre que
les produits, tout en
on producteur en lui
nération plus juste
de bonne qualité, le
en lui assurant pleine
ent qu'il est appelé à

eurs se protégeraient
eant des vendeurs des
tiquette officielle de
d'éliminer du marché
soureux de tromper
endant des œufs non
lité suspecte, souvent
le produit de qualité.
on que, sans s'en rendre
imateur paie une pri-
et que nous retardons
la qualité de nos pro-

le matin

artozzo d'Algiers, La.,
souffrait de maux
entait fatiguée le ma-
Le Novoro du Dr.
a de ces malaises."
de plantes, digne de
e les fonctions de
la digestion et aug-
Elle est seulement
gents locaux désignés
ahrney & Sons Co.,
Blvd., Chicago, Ill.
douane au Canada.



... d'abonne-

gler votre année
Profitez-en.

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

**CO OPERATION, CULTURE MARAICHERE
INDUSTRIE LAITIERE, ELEVAGE, AVICULTURE**

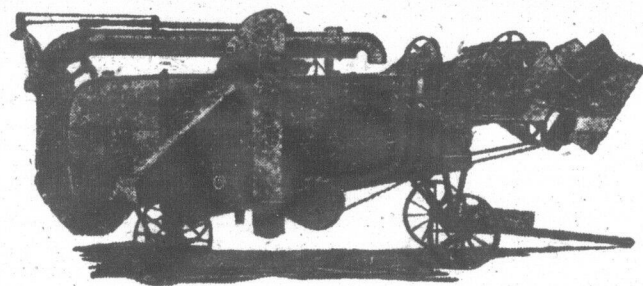
PARAIT TOUS LES JEUDIS **API CULTURE ET
INDUSTRIE SUCRIERE** **FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913**

VOLUME XXII, No 30

QUÉBEC

26 JUILLET 1934

LA BATTEUSE METALLIQUE FORANO



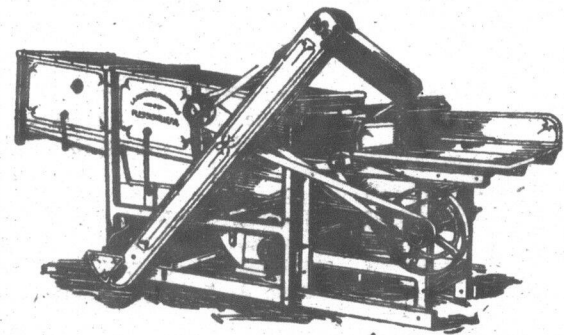
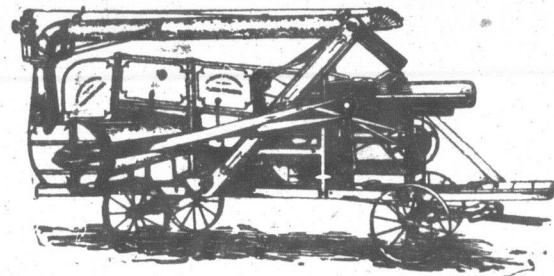
incorpore toutes les améliorations les plus modernes en fait de construction de batteuses et décortiqueuses. Elle a donné des preuves évidentes d'une grande supériorité, qu'il s'agisse de battage de grain ou de trèfle, sur ses plus proches concurrents, sans exception aucune. C'est le produit de 62 années d'expérience comme techniciens, fondateurs et mécaniciens.

Construite en vue d'un service constant et d'une longue durée, elle constitue un placement de tout repos.

22 coussinets à rouleaux Timken, système de graissage Alemite Zerk. Engrenage Automotique Hart, reconnu dans le monde entier comme ce qu'il y a de mieux.

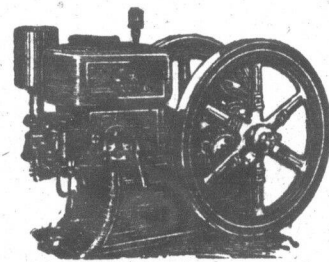
Les batteuses Forano & Québec, munies de nos appareils décortiqueurs, brevetés, font un aussi bon travail que les meilleures marques de décortiqueuses. Elles sont aussi vendues pour le battage du grain seulement, lorsque désiré.

Nos batteuses Champion et Québec, en bois, n'ont pas d'égal sur le marché et leur réputation s'accroît avec chaque nouvelle machine vendue.



Toutes nos batteuses sont idéales pour le batteur ambulant. Elles lui permettent de donner entière satisfaction aux clients les plus exigeants, augmentant sa clientèle et ses profits.

Le moteur Niagara s'est acquis une réputation enviable par ses qualités de facilité d'opération, d'économie et de longue durée.



TOUTES CES MACHINES VOUS SONT VENDUES AVEC UNE GARANTIE ECRITE DE CINQ ANS.

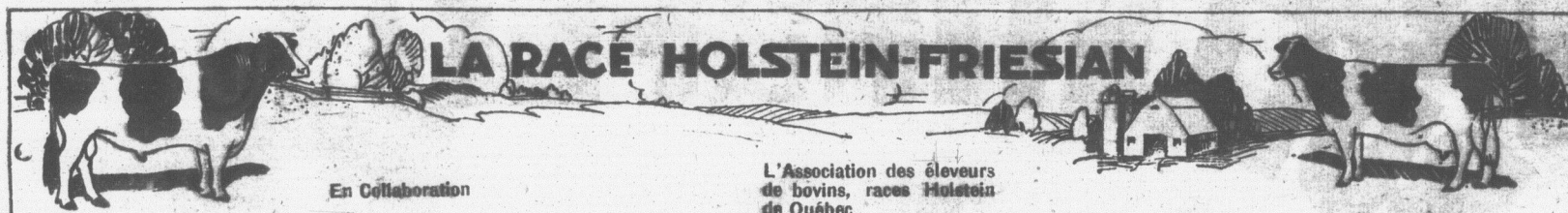
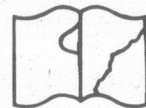
Nos prix défont toute compétition.

Nos 62 années d'expérience sont à votre service.

Demandez circulaire sur la machine qui vous intéresse.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE,

PLESSISVILLE - - QUE.



En Collaboration

L'Association des éleveurs
de bovins, races Holstein
de Québec

Qualifications au livre d'or pour juin 1934

Le rapport qui nous est communiqué du bureau chef de l'Association indique qu'il a été émis 155 rapports de qualification pour le Livre d'Or de la race. Sur ce nombre les éleveurs de la Province de Québec figurent avec dix-neuf sujets dont nous donnons la liste plus bas avec le total de production en livres de lait, en gras et en beurre.

98 sujets des troupeaux d'Ontario ont été qualifiés, six de la Colombie Anglaise, 18 des provinces de l'Ouest et 14 des provinces Maritimes, dont 12 pour l'Île Prince-Edouard.

CLASSE ADULTE

Dora of Pleasant Valley, propriété de W. S. Cullen, Ormstown, 13521 lbs de lait, à 3.57%, 483 lbs de gras, 603 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

Lois of Pleasant Valley du même troupeau—12,446 lbs de lait à 3.31%—412 lbs de gras ou 515 lbs de beurre.

CLASSE 4 ANS

Mona of Pleasant Valley.—W. S. Cullen, Ormstown, P. Q., 13,210 lbs de lait, à 4.19%, 553 lbs de gras ou 691 $\frac{1}{4}$ lbs de beurre.

Fairholm Jessie Walker.—Bertrand Bessie, La Baie du Febvre, 13,773 lbs de lait à 3.07%, 423 lbs de gras ou 528 $\frac{3}{4}$ de beurre.

CLASSE 3 ANS

Rose Dorlean.—J. Bte Gendron, St-Hugues, cté Bagot, 10851 lbs de lait, 3.69% ou 400 lbs de gras, 500 lbs de beurre.

Fine Olivia of Mastai.—Hospice St-Joseph de la Délivrance, 12,105 lbs lait, 3.62%, 439 lbs gras ou 548 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

CLASSE ADULTE, SUBDIVISION "B"

Lorna of Pleasant Valley.—W. S. Cullen, Ormstown, 13,179 lbs de lait, 3.88%, 512 lbs de gras ou 640 lbs de beurre.

Pauline Pontiac Segis Wayne, Urgel Rochon & Fils, St-Benoit, P. Q., 13,816 lbs lait, 3.55%, 490 lbs de gras ou 612.50 lbs beurre.

Belle de Joliette.—Asellus Bordeleau, Joliette, P. Qué., 13,041 lbs de lait, 3.22%, 421 lbs de gras ou 526 $\frac{1}{4}$ de beurre.

CLASSE 3 ANS

Pleasant Valley Pearl.—W. S. Cullen

A l'Exposition de Lachute

M. R. M. Holtby a jugé les classes de bétail Holstein à l'Exposition de Lachute qui fut tenue du 13 au 16 juin dernier. Count Inka Brookholm, taureau appartenant à M. A. Maisonneuve de St-Philippe d'Argenteuil a remporté les honneurs du grand championnat. Wilson Brothers, de Lachute remportèrent le ruban pour taureau Champion junior et Réserve avec leur exhibit Montvic Baron Netherland, tandis que MM. Daoust & Fils, de St-Hermas qui montraient Blainville Echo dans la classe de taureaux adultes eurent les honneurs de Grand Champion Réserve. Des Monts Star Inka, veau appartenant à M. Hervé Husureau, Oka, qui prit la première place dans la class Veaux senior, fut par la suite proclamé Champion Junior réservé.

Dans les classes de vaches, M. Anthime Paquette de St. Vincent de Paul, qui exposait Princesse Charlotte De Kol a gagné le ruban de Grande Championne de l'Exposition de Lachute.

M. A. Maisonneuve de St-Philippe d'Argenteuil a remporté les honneurs rubans pour Championne et Championne Réserve avec Florida Inka, et Annie May Inka.

Voici la liste officielle du classement des exhibits Holsteins fait par M. Holtby: **Taureau Junior**.—1. Alb. Daoust, St-Hermas.

Veau senior.—1. Hervé Husureau, Oka avec Des Monts Star Inka; 2. Paquette.

Taureau d'un an.—1. Wilson Bros, avec Montvic Baron Netherland; 2. Legault Frères; 3. Husureau; 4. Daoust.

Taureau 2 ans.—1. Daoust, avec Blainville Echo; 2. Clark; 3. R. Lemay.

Taureau, 3 ans et plus.—1. A. Maisonneuve, avec Count Inka Brookholm; 2. Alderik Fournier, avec Brookholm Inka 30ème; 3. Paquette, avec Charlot Canary; 4. A. Leduc; 5. Husureau.

CLASSES DE FEMELLES

Génisses junior.—1. Paquet avec Margaret De Kol Gano; 2. Legault avec Fresnière Inka Dixie.

Génisses Senior.—1. Maisonneuve, a-

Ormstown, 10,959 lbs de lait, 3.35%, 367 lbs gras ou 458 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

CLASSE 2 ANS

Mignonne Canary Abbekerk.—M. S. Jodoin, Varennes, 11,174 lbs de lait, 3.82%, 427 lbs de gras, 533 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

Pike River Mignonne Vale.—Arthur Lafrance, Pike River, P. Q., 12,193 lbs de lait, 3.41%, 416 lbs de gras, 520 lbs de beurre.

DIVISION 305 JOURS

CLASSE ADULTE

Olga of Pleasant Valley.—W. S. Cullen, Ormstown, P. Q., 11,970 lbs de lait, 3.83%, 459 lbs de gras ou 573 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

CLASSE 2 ANS

Corinne de la Présentation.—Lucien Blanchette, La Présentation, P. Q., 8395 lbs de lait, 3.46%, 291 lbs de gras ou 363 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

305 JOURS, SUBDIVISION B

Rose Ormsby Gladi.—Hervé Husureau,

avec Florida Inka; 2. Legault avec Fresnière Inka Snow.

Génisses 1 an.—Maisonneuve, avec Annie May Inka; 2. Paquette; 3. Maisonneuve; 4. Hay; 5. Husureau.

Génisses 2 ans, sèches.—1. Maisonneuve avec Sylvia Burke Inka.

Génisses 2 ans en lait.—Paquette avec Rose Korndyke Charlotte.

Génisses 3 ans, en lait.—1. Paquette avec Princesse Charlotte De Kol; 2. A. Paquette, avec Pauline Canary Hengerveld; 3. Hay; 4. Legault; 5. Husureau; 6. Leduc.

Vaches 3 à 5 ans, sèches.—1. Paquette sur Mariette Canary De Kol; 2. Maisonneuve sur Lily Hienke.

Vaches 4 ans et plus en lait.—1. Paquette avec Carmen De Kol Wayne; 2. Wilson Bros., avec Abbekerk Snowball Echo.

Vaches sèches, en gestation, 5 ans et plus.—1. Daoust avec Bella Veeman Tortilla; 2. Husureau avec Riverview Maude Queen De Kol; 3. Daoust avec Lottee Echo Hengerveld.

Championne junior.—Maisonneuve, avec Florida Inka.

Championne junior réservée.—Maisonneuve, avec Annie May Inka.

Grande Championne senior.—Ant. Paquette avec Princesse Championne De Kol.

Grande Championne réservée.—Maisonneuve avec Florida Inka.

Progéniture de vieux taureau.—1. Paquette avec Charlemagne De Kol; 2. Paquette avec progéniture de Charlotte Canary; 3. Daoust; 4. Husureau.

Progéniture de jeune taureau.—1. Maisonneuve sur Count Brookholm Inka; 2. Paquette; 3. Legault; 4. Wilson; 5. Husureau.

Progéniture de femelle.—1. Paquette avec descendants de Ovila De Kol Venestine.

Troupeau junior.—1. Legault; 2. Paquette; 3. Wilson; 4. Husureau; 5. Daoust.

Troupeau senior.—1. Paquette; 2. Maisonneuve; 3. Wilson; 4. Fournier; 5. Legault; 6. Husureau.

Oka, 11,054 lbs de lait, 4.18%, 463 lbs de gras ou 578 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

Josette Matilda.—Samuel Marotte, Cap Saint, P. Qué., 12,150 lbs de lait, 3.25%, 385 lbs de gras ou 493 $\frac{3}{4}$ lbs de beurre.

Bella Segis Lady.—R. Beauregard, St-Damase, P. Q., 10,691 lbs de lait, 3.65%, 390 lbs de gras ou 487 $\frac{1}{2}$ lbs de beurre.

Belle de Joliette.—Asellus Bordeleau, Joliette, P. Q., 11,744 lbs de lait, 3.23%, 380 lbs gras, 475 lbs de beurre.

CLASSE 3 ANS

Violette Oberon.—Sam. Marotte, Cap Saint, P. Q., 9486 lbs de lait, 3.81%, 361 lbs de gras ou 451 $\frac{1}{4}$ lbs de beurre.

CLASSE 2 ANS

Des Monts Gertrude Abbekerk.—Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P. Q., 9041 lbs de lait, 3.74%, 338 lbs de gras ou 422 $\frac{1}{2}$ lbs de beurre.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUP-FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drugs, Ltd., Hull, Qué. Établi en 1899.



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSION

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter
tous genres d'impressions
tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Fas-
tucs.—Etc.—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT

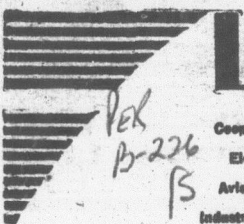
FAITES IMPRIMER

ou

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!
Demandez nos cotes**LE SOLEIL LTEE**

(Département de L'Imprimerie)



Volume XXII—Henr

CHOSSES D'UN AUTRE

Ce que les vieux

Vente d'animaux à
du Collège St-

M. P. Leclair, avocat sur le lac Champlain, vient de vendre un taureau de génisse de 22 mois portant un autre génisse de 26 mois, une génisse de 15 mois, mois pour £ 96 15s., ou tre-vingt-sept piastres, au du Canada.

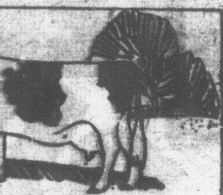
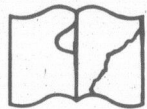
Le taureau est de \$160 de 22 mois \$120.00; les \$107. Ces animaux sont Ayrshire.

La génisse de 2 ans est importée d'Ecosse en 1866, benskys, seigneur de St-Il'avait cédée à des conditions à la ferme du Collège avec deux cochons Berks. Les vaches ont depuis long Globensky avait fait cificence dans le but d'aide dèle attachée à notre école à former un troupeau sang qui pussent inspirer élèves comme aux culti complètement réussi. de l'occasion pour lui en nouveau toute la recon mérite de la part de l'ir cole de Ste-Anne et du en général. Cette vache par M. Stevenson, Rédac Irish agriculturist d'Ec des journaux les plus Angleterre. Elle a été homme compétent et dés le troupeau de feu M. Blainaraid en Ecosse, l' les plus heureux dans les maux pour ses ayrshires. lui a rendu le témoignag meilleur sang de l'ouest qu'il serait difficile de aucun concours.

Le fait de cette ven haut en faveur du mérite Collège de Ste-Anne. U comme celle-là, de la par qui n'hésite pas à achete voir jusqu'à quel point on est arrivé à Ste-Anne lioration de l'espèce bov

M. Leclair est propri perbe fermée de 300 ar coûté dix mille piastres du lac Champlain, près Ses talents, son assiduit surtout sa grande probi des succès remarquables du barreau. Quoique je devant lui un bel aveni loisirs d'études et de tr Propriétaire d'un grand avoir un troupeau de Ayrshires. L'élevage, l quand on est à la port beurre ou le fromage de de bons bénéfices aux E M. Leclair est venu les indications de M. le

(Suite au dernier



achute

ka; 2. Legault avec Fre

an. — Maisonneuve, avec
2. Paquette; 3. Mai-
ny; 4. Husureau.

ans, sèches. — 1. Maison-
la Burke Inka.

us en lait. — Paquette avec
Charlotte.

ns, en lait. — 1. Paquette
Charlotte De Kol; 2. A.
Pauline Canary Henger-
t. Legault; 5. Husureau;

ns, sèches. — 1. Paquette
Mary De Kol; 2. Maison-
Henke.

et plus en lait. — 1. Pa-
armen De Kol. Wayne;

, avec Abbecker Snow-

s, en gestation, 5 ans et

t avec Bella Veeman

sureau avec Riverview

De Kol; 3. Daoust avec

ngerveld.

Junior — Maisonneuve, a-

Junior réservé. — Maison-

ie May Inka.

Plomme senior. — Ant. Pa-

pinosse Championne De

Plomme réservé. — Maison-

ida Inka.

e vieux taureau. — 1. Pa-

lemagne De Kol. — 2. Pa-

rogéniture de Charlotte

ust; 4. Husureau.

jeune taureau. — 1. Mai-

ount Brookholm Inka;

Legault; 4. Wilson; 5.

e Femelle. — 1. Paquette

s de Ovila De Kol Ve-

ior. — 1. Legault; 2. Pa-

son; 4. Husureau; 5.

or. — 1. Paquette; 2. Mai-

lson; 4. Fournier; 5. Le-

eau.

de lait, 4.18%, 463 lbs de

os de beurre.

da. — Samuel Marcotte,

Qué., 12,150 lbs de lait,

de gras ou 493 3/4 lbs de

Lady. — R. Beaugard,

10,691 lbs de lait, 3.65%

ou 487 1/4 lbs de beurre.

ette. — Anselus Bordenau,

11,744 lbs de lait, 3.23%

lbs de beurre.

SSE 3 ANS

on. — Sam. Marcotte, Cap

486 lbs de lait, 3.81%

ou 451 1/4 lbs de beurre.

SSE 2 ANS

trude Abbecker. — Insti-

ka, La Trappe, P. Q.,

3.74%, 338 lbs de gras ou

re.

SE-T-IL? Écrivez le SOUP-

NTI-TOSSA. Le meilleur re-

te 85c. Pour toute autre ma-

matrice. Écrivez-nous. The

Prugs, Ltd., Hull, Qué. Établie

1914-1915

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Agriculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Président (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président,

QUÉBEC 26 JUILLET 1934

Frs Fleury, Gérant,—Numéro 30

CHOSSES D'UN AUTRE SIECLE

Ce que les vieux lisaient

Vente d'animaux à la ferme du Collège St-Anne

M. P. Leclair, avocat de Burlington sur le lac Champlain, vient d'acheter à Ste-Anne un taureau de 35 mois, une génisse de 22 mois portant veau, une autre génisse de 26 mois portant veau, une génisse de 15 mois, un veau de 2 mois pour £ 96 15s., ou trois cent quatre-vingt-sept piastres, argent courant du Canada.

Le taureau est de \$160.00, la génisse de 22 mois \$120.00; les trois autres, \$107. Ces animaux sont tous de race Ayrshire.

La génisse de 2 ans est de Drymen importée d'Ecosse en 1865 par M. Globensky, seigneur de St-Eustache, qui l'avait cédée à des conditions très libérales à la ferme du Collège de Ste-Anne avec deux cochons Berkshire. Nos lecteurs savent depuis longtemps que M. Globensky avait fait cet acte de munificence dans le but d'aider la ferme modèle attachée à notre école d'agriculture, à former un troupeau d'animaux pur sang qui pussent inspirer confiance aux élèves comme aux cultivateurs. Il a complètement réussi. Nous profitons de l'occasion pour lui en témoigner de nouveau toute la reconnaissance qu'il mérite de la part de l'institution agricole de Ste-Anne et du public agricole en général. Cette vache a été achetée par M. Stevenson, Rédacteur du *North Irish agriculturist* d'Edinburgh, l'un des journaux les plus répandus en Angleterre. Elle a été choisie par un homme compétent et désintéressé, dans le troupeau de feu M. McFarlane de Blairaraid en Ecosse, l'un des éleveurs les plus heureux dans les concours d'animaux pour ses ayrshires. M. Stevenson lui a rendu le témoignage qu'elle est du meilleur sang de l'ouest de l'Ecosse, et qu'il serait difficile de la battre dans aucun concours.

Le fait de cette vente parle assez haut en faveur du mérite de la ferme du Collège de Ste-Anne. Une appréciation comme celle-là, de la part d'un étranger qui n'hésite pas à acheter à de prix, fait voir jusqu'à quel point de perfection on est arrivé à Ste-Anne, en fait d'amélioration de l'espèce bovine.

M. Leclair est propriétaire d'une superbe ferme de 300 arpents qui lui a coûté dix mille piastres, sur les bords du lac Champlain, près de Burlington. Ses talents, son assiduité au travail et surtout sa grande probité, lui assurent des succès remarquables dans la carrière du barreau. Quoique jeune encore, il a devant lui un bel avenir. Il occupe ses loisirs d'études et de travaux agricoles. Propriétaire d'un grand domaine, il veut avoir un troupeau de vaches laitières Ayrshires. L'élevage, la vente du lait quand on est à la porte d'une ville, le beurre ou le fromage donnent toujours de bons bénéfices aux Etants-Unis.

M. Leclair est venu à Ste-Anne, sur les indications de M. le Dr. R. Foy, de

(Suite au dernier couvert)

Un bulletin sur les cours d'eau municipaux

par M. Lionel LAFRANCE, B. S. A.

Depuis au delà de douze ans que nous maintenons notre rubrique "La loi pour tous", bien que nous n'ayons pas la compétence de répondre personnellement aux centaines de questions légales qui nous ont été soumises, nous avons quand même observé que la question d'amélioration, de réfection, de redressement et d'entretien des cours d'eau suscite énormément d'intérêt à la campagne. Elle intéresse les conseils municipaux comme les individus.

Si nous devions faire une classification établissant la nature des questions posées à notre aviseur légal, depuis douze ans, nous sommes d'opinion que les demandes de renseignements de toute nature concernant cette question des cours d'eau, tant municipaux que locaux, figureraient à l'une des premières lignes du bilan, pour ne pas dire à la première.

C'est vous dire combien nous attachons d'importance au bulletin qui vient de publier ce technicien agricole spécialiste en matière de drainage; combien il est appelé à rendre service à maints conseillers municipaux, aux secrétaires de municipalités, aux inspecteurs agraires et à tous les cultivateurs.

Nous voudrions aussi dire un mot de l'excellente forme que M. Lafrance a donné à son travail très élaboré, de l'excellente classification des matières qui font de cette brochure un manuel précieux, dont bénéficieront énormément les cultivateurs avides de renseignements précis et de directives sûres quant à la législation, la procédure à suivre, et la technique des travaux à exécuter lorsqu'il y a lieu pour une paroisse, un comté ou plusieurs comtés intéressés à la réfection des cours d'eau supposés recevoir les eaux des fermes sillonnées, traversées ou limitées par les dits cours d'eau.

M. Lafrance débute en rappelant que la Commission des Eaux Courantes de Québec divise les cours d'eau de la Province en deux grandes classes:

1° Les cours dont le bassin n'est pas inférieur à 300 milles carrés ou à peu près; dépendance du domaine public et régie par la Commission des Eaux Courantes.

2° Les cours d'eau dont le bassin d'alimentation est de beaucoup inférieur à 300 milles carrés de superficie et dont l'usage des eaux intéresse surtout l'agriculture, soit pour l'approvisionnement ou l'évacuation des eaux. Cette classe, que l'on pourrait appeler cours d'eau secondaires, est régie, par les conseils municipaux.

Dans ce nouveau bulletin, vous trouverez les définitions exactes des cours d'eau municipaux, locaux ou de comté.

L'auteur a choisi et rassemblé, dans l'intéressant premier chapitre de sa brochure, toutes les clauses du Code municipal qui traitent de la loi des cours d'eau, indiquant les devoirs et responsabilités, respectifs des conseils de comté municipaux et locaux, des pouvoirs de régie des municipalités locales, de comtés et du bureau des délégués, voire même du ministre de l'agriculture, lors-

que pour drainer une ou plusieurs terres il est nécessaire d'effectuer des travaux à la fois dans la province de Québec et dans une province voisine.

Un troisième chapitre traite des procédures. L'auteur définit ce que sont des règlements, procès-verbal, acte de répartition, acte d'accord et va jusqu'à publier un modèle de formule d'acte d'accord. M. Lafrance suggère cette façon de procéder par acte d'accord comme moyen plus simple que par le procédé coûteux du procès-verbal. L'auteur écrit ceci:

"Cependant nous avons à notre disposition un moyen qui, tout en présentant les mêmes avantages qu'un procès-verbal, n'en possède pas les inconvénients. C'est l'acte d'accord."

Viennent ensuite quelques pages où sont énumérés les devoirs des officiers municipaux: secrétaire-trésorier, inspecteur municipal et surintendant spécial.

La seconde partie de la brochure de M. Lafrance est consacrée à la technique des travaux d'amélioration des cours d'eau, comprenant les études à faire sur le terrain: chaînage, localisation des cours d'eau, où il suggère les méthodes les plus simples à employer, pour passer ensuite au chapitre des facteurs qui influencent les dimensions des cours d'eau.

Nous ne faisons que les énumérer ici, mais dans son bulletin, M. Lafrance fournit sur chacun une foule de renseignements que vous trouverez bon d'avoir sous la main: vitesse du courant, la pente, la profondeur, la largeur, le talus, l'application ordinaire de la largeur et de la profondeur.

Vous y trouverez des instructions et des données précises pour calculer l'estimation du coût des travaux à faire pour améliorer un cours d'eau.

M. Lafrance passe ensuite à la construction. Là il traite du creusage à main d'homme, à la pelle à cheval, avec niveleur à routes, excavateurs mécaniques, de la dynamite. Il indique comment manipuler et épandre les levées provenant du creusage des cours d'eau améliorés.

L'auteur du bulletin No 129 considère le cours d'eau municipal à la base de l'égouttement des terres. Il est la base de tout égouttement superficiel ou souterrain et doit être tenu en état de transporter promptement les eaux des fermes vers les rivières ou autres issues naturelles.

"Jusqu'à ces dernières années, les cours d'eau ont été malheureusement trop négligés", ajoute M. Lafrance. "Cette négligence a surtout eu pour cause l'ignorance des méthodes à employer pour en faire un médium d'intérêt commun."

Une grande politique de drainage des terres a été lancée en 1928 par le Minis-

(suite à la page 299)

Un deuil pour la Société d'industrie laitière

Les journaux nous ont appris la semaine dernière la mort de M. Elie Bourbeau, survenue à St-Hyacinthe, le 18 courant.

Le défunt était âgé de 69 ans. Il avait été professeur à l'Ecole de Laiterie provinciale, à St-Hyacinthe, de 1893 à 1896; Nous l'avons connu au printemps de 1932, à un congrès des inspecteurs de beurrieres et fromageries, dont il était l'inspecteur général depuis 1896. Le sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, M. le Dr A.-T. Charron, était alors directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.

Un an plus tard, soit en 1923, feu M. Bourbeau était nommé par l'hon. M. J.-Ed. Caron, chef du Service de l'Industrie laitière de la Province.

Il vint s'établir à Québec, où nous eûmes la bonne fortune de le rencontrer de nouveau, et de le voir à ce poste de confiance durant cinq ans.

En 1928, le défunt assumait les fonctions de directeur de l'Ecole de Laiterie; il retourna alors à St-Hyacinthe pour y demeurer définitivement.

M. Bourbeau a succombé à une longue maladie dont il avait été en butte à quelques attaques sérieuses depuis quelques années.

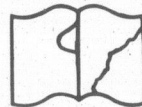
La Société d'Industrie Laitière perd en M. Bourbeau, l'un de ses vétérans et de ses plus fidèles supports; les inspecteurs de fabriques laitières, une figure sympathique et amie; le personnel du Ministère de l'Agriculture, un confrère dévoué, et la classe agricole un serviteur précieux, qui a dépensé le meilleur de sa vie à se dévouer à nos intérêts agricoles les plus chers en travaillant à l'amélioration constante de la qualité de nos produits laitiers.

Aussi bien dans ses conférences aux congrès de la Société d'Industrie laitière, que dans les articles qu'il lui arrivait de passer à la presse agricole, "Le Bulletin de la Ferme" eut l'avantage d'en publier à diverses reprises, M. Bourbeau, donnait preuve de ses vastes connaissances en matière de fabrication de nos produits laitiers, et à défaut d'un style qui vise à la perfection littéraire, le défunt savait y suppléer par des données précises et de sages avis qui donnaient à ses écrits une valeur exceptionnelle pour l'homme du métier, et toutes les personnes intéressées aux progrès de l'industrie laitière de Québec. Quiconque chez nous parle d'industrie laitière, couvre un champ d'action qui englobe la forte majorité de la classe agricole.

La sépulture de M. Bourbeau, à St-Hyacinthe, vendredi dernier, a été fort imposante. Outre une foule de citoyens qui ont rendu un dernier témoignage de sympathie au regretté disparu qui a tenu un rôle important dans la vie municipale et sociale de la capitale maskoutaine, plusieurs représentants des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa ont assisté aux funérailles et ont accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

A la famille de M. Bourbeau et à toutes les personnes que cette mort plonge dans un deuil cruel, "Le Bulletin de la Ferme", veut bien offrir l'expression de sa plus vive et cordiale sympathie.

F. F.



D'une semaine à l'autre

UNE importante réunion des éleveurs de renards des Cantons de l'Est a eu lieu ces jours derniers, à La Présentation, cté de St-Hyacinthe, sous la présidence du Dr R. Rajotte, vétérinaire, de St-Hyacinthe. Les bases d'une association ont été jetées; les officiers et membres de l'exécutif ont été élus.

Au cours d'une allocution le docteur Rajotte a déclaré que les difficultés que rencontrent les éleveurs tiennent à l'alimentation défectueuse et à une hygiène imparfaite.

Le Dr Rajotte vient de fonder avec la collaboration d'hommes de science, un laboratoire, à St-Hyacinthe, où il se poursuivra d'importants travaux de recherche sur les maladies des animaux.

M. J.-E. Lanoix, de St-Hyacinthe, est président de la nouvelle société des éleveurs.

LES juifs sont-ils bons colons? Aux Etats-Unis la statistique de la Société d'Agriculture juive montre que de toutes les familles juives établies sur la ferme par cette association pendant les cinq années de 1929 à 1933, le pourcentage moyen qui est resté sur la ferme a été de 82. En 1933 toutes les familles sont restées sur la ferme; en 1932, 96 pour cent; en 1931, 89 pour cent; en 1930, 82 pour cent, et en 1929, 63 pour cent. Les causes de cette défection, en autant qu'on a pu les déterminer, dit le rapport annuel de la société, sont le mécontentement de la femme, la maladie et la mort, l'insuffisance des capitaux, la dissolution d'une société, et les échecs causés par une mauvaise administration, l'inaptitude, ou la dépression économique.

CES prix sur les marchés aux bestiaux seraient beaucoup plus réguliers si l'on cessait d'encombrer le marché d'animaux tous les lundis. C'est cette pratique, dit la "Revue du commerce des bestiaux", qui fait que l'on garde des bestiaux d'un marché à l'autre, au grand détriment du commerce et des producteurs. Dans la province de l'Ontario, les livraisons par camions ont atteint un très gros volume. A Toronto, près de la moitié des bœufs reçus en mai ont été délivrés par camions et une forte proportion des animaux sont arrivés sur le marché sans pré-avis.

UNE des causes principales de la fluctuation de la valeur des porcs au Canada est l'encombrement du marché à certaines saisons de l'année, dit le "Manuel du porc", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. La production de porcs d'automne et de printemps est devenue un système chez un grand nombre d'éleveurs, et il en est résulté des arrivages excessifs sur les marchés à ces époques de l'année. Cependant l'écart habituel entre les prix d'été et d'hiver pour les porcs, par comparaison aux prix du printemps et d'automne, a eu pour effet d'encourager beaucoup de cultivateurs à modifier leur système de reproduction et beaucoup de truies mettent bas maintenant à d'autres époques qu'au printemps et en automne. Ce changement tend à mieux répartir les ventes, mais il faudrait que beaucoup d'autres éleveurs s'arrangent pour obtenir une date de mise bas qui permette d'engraisser les portées de façon à recevoir une moyenne de prix plus élevée.

L'INDICE des prix des produits agricoles selon "L'Économiste Agricole", publié à Ottawa, a augmenté. Le numéro de juin nous fournit les chiffres

Avis aux éleveurs

Les expositions régionale et provinciale de Québec se tiendront à Québec du 1er au 8 septembre. L'exposition régionale les lundi et mardi, 3 et 4 septembre.

Ce journal publiera dans son numéro de la semaine prochaine les listes donnant en détail les prix offerts pour les exhibits d'industrie animale aux deux expositions, étant donné qu'un retard incontrôlable retarde la publication de la liste de prix.

Surveillez notre numéro de la semaine prochaine.

Les expositions agricoles du mois d'août

DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT—
EXPOSITION RÉGIONALE DE ST-HYACINTHE

Août 9	Nicolet (division "A"), à St-Léonard.
" 13-14-15	Waterloo, Cté Shefford.
" 14-15	Plessisville, Cté Mégantic.
" 15	L'Assomption, Cté l'Assomption.
" 15	à Gentilly, Cté Nicolet.
" 15 et 16	à St-François du Lac, Yamaska.
" 17 et 18	à Richmond, Cté Richmond.
" 21	à Ste-Hénédine de Dorchester.
" 21	à Parkhurst, Cté Lotbinière.
" 21-22	à Victoriaville, Cté Arthabaska.
" 21-22-23	à Cookshire, Cté Compton.
" 21-22-23	à Bedford, Cté Missisquoi.
" 22	à Ste-Théodose, Cté Verchères.
" 23-23	à l'Isle Verte, Cté Riv.-du-Loup.
" 23-24-25	à Ayer's Cliff, Cté Stanstead.
" 24 au 27	à Rimouski, Cté Rimouski.
" 28	à Rougemont, Cté Rouville.
" 28-29	à Notre-Dame du Lac, Témiscouata.
" 30	à St-Michel, Cté Bellechasse.

Le prix du lait sera de \$1.35

Texte de l'ordonnance rendue par la Commission de l'Industrie Laitière.—
Dans les limites de la cité de Québec.

PAR CENT LIVRES

Nous avons annoncé samedi dernier que la Commission de l'Industrie Laitière avait décidé de fixer le prix du lait à Québec. Voici le texte de l'ordonnance parue dans la "Gazette officielle" de samedi:

Extrait des procès-verbaux des séances de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Séance du mercredi, 18 juillet 1934, tenue à Québec, en l'Hôtel du Gouvernement.

Présents: MM. M.-C. Bois, président, R. G. Davidson et Théo.-J. Lafrenière, commissaires, Marc-H. Hudon, secrétaire et Germain Beaulieu, conseiller juridique.

Après avoir considéré la situation de l'achat et de la vente du lait vendu ou livré dans les limites de la cité de Québec;

Il est décrété ce qui suit:

1. Tout marchand de lait pasteurisé doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque 100 livres de lait, dosant au moins 3.25% de matières grasses, qu'il reçoit de ceux-ci, \$1.35 net F.A.B., Québec;

suivants:—L'indice des prix de gros des produits agricoles canadiens qui était à 55.4 en avril est passé à 56.9 en mai. L'indice des produits des champs est passé de 48.7 à 51.1. Cette hausse a été causée surtout par le relèvement des prix du grain. Le prix moyen du blé No 1, Manitoba Nord, était de 70.6 en mai contre 65.5c en avril. De même, les prix de l'avoine No 2, C. W. était de 34.6 et de 32.4c respectivement. Le lin No 1, C. W. était de 157.3 contre 149.7. Le seigle No 2, C. W. était

2. Tout marchand de lait cru doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque 100 livres de lait, dosant 3.25% de matières grasses, qu'il reçoit de ceux-ci, \$1.60 net F.A.B., la place d'affaires du dit marchand;

3. La présente ordonnance s'applique à tout marchand de lait qui, directement ou indirectement, vend ou livre du lait dans les limites de la cité de Québec;

4. La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication dans la "Gazette officielle de Québec".

Le secrétaire de la dite Commission est chargé de publier la dite ordonnance dans le prochain numéro de la "Gazette officielle de Québec".

(Signé) MM. H.-C. Bois, prés.,

R. G. DAVIDSON,

THÉO.-J. LAFRENIÈRE.

Certifié,

Le secrétaire, Commission de l'Industrie Laitière,

M.-H. HUDON.

Québec, 18 juillet 1934.

de 46.4 en mai contre 44.1 en avril, tandis que l'orge No 3 C. W., était en moyenne de 38.1 et de 36.9c pendant les mois respectifs. L'indice des produits animaux est tombé de 66.6 à 66.5, principalement à cause de la baisse du prix des laines et du lait frais. Les prix des bovins ont baissé également, tandis que ceux des porcs et des agneaux se sont relevés. A Montréal, Toronto et Vancouver les prix des œufs ont été plus élevés qu'en avril. Les prix du beurre en général étaient plus faibles.

EXPLOITATION ANIMALE

Classification des porcs et moutons—mai 1934

Les producteurs de porc ont fait classer 4286 porcs au cours du mois de mai, tant aux abattoirs qu'aux maisons de salaison. Ces chiffres comparés à ceux de mai 1933 qui étaient de 3561, accusent une augmentation de 725 têtes. Il est important de signaler que sur les 4286 porcs expédiés en mai 11 3/4% ou 503 sujets furent classés "select"; 35% ou 1503, "bacon" et 22% ou 1103 têtes "boucher".

Les comtés dont les expéditions accusent une augmentation sur l'année dernière sont ceux d'Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Brome, Chambly, Châteauguay, Frontenac, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Kamouraska, Labelle, Laprairie, Laval, Mégantic, Pontiac, Richelieu, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Témiscouata, Vaudreuil et Wolfe.

Durant le même mois, les producteurs d'Ontario ont expédié 122,039 porcs, soit 22,000 têtes de moins qu'en mai 1933, alors que les expéditions représentaient 144,372 porcs. Pour les cinq mois de l'année courante Ontario figure avec un déficit de près de 50,000 sujets, pour la même période de l'an dernier. Pour mai, 32,870 porcs ou 27% du total, ont été classés "select"; 65,554 sujets ou 53% "bacon"; 12,525 têtes ou 10 1/4% "boucher".

AGNEAUX ET MOUTONS

Nous avons expédié, durant le mois de mai, 1478 agneaux et moutons à comparer avec 2525 pour mai 1933. Pour les cinq premiers mois de 1934 nos envois représentent 5627 têtes contre 8179 l'an dernier ou près de 30% de moins.

Sur 893 agneaux il y avait 88 "bucks" ou sujets très communs.

Nous rappelons aux expéditeurs d'agneaux qu'à compter du 1er août, comme d'ordinaire depuis quelques années, les acheteurs paieront 2c de moins la livre que le prix du marché pour les agneaux non castrés et non écortés. Bien que les producteurs aient pris les précautions voulues pour ne pas expédier des sujets non préparés, il en reste, comme on le voit par les chiffres ci-haut donnés qui ne tiennent aucun compte des avis qui sont donnés tous les ans. Ou bien ces cultivateurs ne lisent pas les journaux agricoles ou, s'ils le font, ne les lisent pas en entier, à moins qu'ils soient assez indépendants de fortune pour ne pas se bâtrer de faire subir à leurs agneaux deux petites opérations bien ordinaires et lesquelles ne coûtent que la bonne volonté de les pratiquer.

LES premières pommes de terre du Québec ont fait leur apparition sur le marché de Montréal, le 26 juin.

GRACE à la vigilance de la Division de l'Entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, deux fléaux sérieux le papillon à queue dorée et le charançon noir de la vigne, tous deux de Hollande, n'ont pas réussi à s'introduire au Canada cette année.

LES prévisions de la récolte de pommes dans le Québec, paraissent être meilleures que les premières indications ne donnaient à espérer; on s'attend maintenant à une forte récolte de Duchesse, de Transparente et de Wealthy.

M. R. G.

Les éleveurs de bétail de ont eu la bonne fortune de réjouir champêtre annuel ferme Siccawet, à North H. le comté de Shefford, où ils hôtes du président de leur M. R. G. Davidson qui, de ps, siège à la Commission tière de Québec.

Les cultivateurs ont joui plus belles journées du mo. Les pluies abondantes qui o de bien aux récoltes dura semaine qui a précédé la da pique-nique, avaient contri donner beaucoup d'éclat à la tation, aux magnifiques pel et parterres de fleurs qui guent d'une façon toute pa lière la ferme de M. Davi admirablement située sur bords du lac Massawippi.

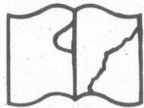
L'accueil si bienveillant Davidson, de son épouse c guée et de Mademoiselle G Davidson; l'exquise beau site de la ferme; la bonne h es congressistes venus de es districts où l'élevage bovins Jersey est en honneur a contribué à faire de la ré champêtre 1934 une journée cole des plus agréables comm plus intéressantes.

Les éleveurs ont répon nombre à l'invitation du club, il en est venu de tou situés dans un rayon d'e cinquante milles de Nort

Le programme comport mior lieu la visite du splend gardé sur la ferme Siccawet peau entier avait été gardé pour la circonstance. M muni de son registre de tr dit en passant tenu à la lett des records officiels de prod vaches, voulut bien répons nité de questions qui lui f par les visiteurs concernant é ses bêtes et les records d établis à date.



Un groupe d les inv Québec Foster



M. R. G. Davidson reçoit les éleveurs de bétail Jersey de la province de Québec

Les éleveurs de bétail de race Jersey ont eu la bonne fortune de tenir leur réunion champêtre annuelle sur la ferme Siccawei, à North Hatley, dans le comté de Shefford, où ils ont été les hôtes du président de leur association, M. R. G. Davidson qui, depuis le printemps, siège à la Commission d'industrie laitière de Québec.

Les cultivateurs ont joui d'une des plus belles journées du mois de juin. Les pluies abondantes qui ont fait tant de bien aux récoltes durant la semaine qui a précédé la date du pique-nique, avaient contribué à donner beaucoup d'éclat à la végétation, aux magnifiques pelouses et parterres de fleurs qui distinguent d'une façon toute particulière la ferme de M. Davidson, admirablement située sur les bords du lac Massawippi.

L'accueil si bienveillant de M. Davidson, de son épouse distinguée et de Mademoiselle Georgia Davidson; l'exquise beauté du site de la ferme; la bonne humeur des congressistes venus de tous les districts où l'élevage des bovins Jersey est en honneur, tout a contribué à faire de la réunion champêtre 1934 une journée agricole des plus agréables comme des plus intéressantes.

Les éleveurs ont répondu en grand nombre à l'invitation du président du club, il en est venu de tous les comtés situés dans un rayon d'environ cent cinquante milles de North Hatley.

Le programme comportait en premier lieu la visite du splendide troupeau gardé sur la ferme Siccawei. Le troupeau entier avait été gardé à la vacherie pour la circonstance. M. Davidson, muni de son registre de troupeau, soit dit en passant tenu à la lettre, ainsi que des records officiels de production de ses vaches, voulut bien répondre à une infinité de questions qui lui furent posées par les visiteurs concernant la généalogie de ses bêtes et les records de production établis à date.

La précision avec laquelle le propriétaire de la ferme Siccawei répondait à toutes les questions nous a fait apprécier l'utilité, voire même la nécessité pour un éleveur sérieux de tenir un bon registre de son troupeau comportant les dates de saillies et de mise bas. Quelques éleveurs nous faisaient observer, bien à propos, en entendant M. Davidson donner tous les renseignements qui lui étaient demandés et d'une façon aussi exacte, que cet éleveur bien connu

crème Jersey.

Madame Davidson ainsi que Melle Georgia Davidson, qui s'étaient occupées, durant l'avant-midi, de préparer le goûter gracieusement offert aux visiteurs, voulurent bien accompagner les invités à l'heure du dîner, ces dames passèrent tout le reste de la journée avec les éleveurs.

Ce succulent goûter fut servi sous une tente prêtée pour la circonstance par les autorités de la ferme expérimentale

Lennoxville et plusieurs agronomes de la région.

Le programme de l'après-midi débuta par quelques brèves allocutions et fut suivi, comme attraction principale, d'un concours très intéressant auquel la majorité des visiteurs prirent part. Les éleveurs furent appelés à inscrire sur un feuillet le nombre de livres de lait et de matière grasse que pouvaient donner trois vaches choisies parmi le troupeau de M. Davidson, sujets que l'on fit promener devant les visiteurs. Une

centaine de réponses furent remises aux juges. Les éleveurs d'une manière générale placèrent les trois vaches dans l'ordre qu'il convenait quant aux aptitudes laitières, mais il y en eut très peu qui spécifièrent des chiffres exacts quant à la production de livres de lait et de gras, ou du moins, donnèrent des réponses aussi justes que MM. Chas. Moynan, de Lennoxville, et H. A. Fowler, de Kingsbury, les gagnants des deux prix offerts pour ce concours, consistant en une année d'abonnement à l'organe officiel de l'Association américaine des Éleveurs de Jerseys: "The Jersey Bulletin".

Les visiteurs ont manifesté beaucoup d'intérêt au programme du pique-nique sans compter l'enthousiasme bien visible pour la race qu'ils choisirent. En fait, la popularité de la race de la race bovine Jersey a fait des gains considérables parmi les cultivateurs de la province de Québec. De toutes les provinces canadiennes c'est dans Québec, l'année dernière, que les enregistrements et les transferts ont été plus nombreux. D'autre part il est un fait que nous devons souligner, c'est que dans notre province, en ce moment, il y a plus de vaches Jerseys sous contrôle que jamais auparavant. Durant les trois premiers mois de l'année 1934, les éleveurs de Québec ont fait qualifier

(Suite au dernier couvart)



La grange-étable sur la ferme de M. G. Davidson, propriétaire de la ferme Siccawei, bâtiment de ferme qui abrite l'un des meilleurs troupeaux de race bovine Jersey de la province de Québec (Gracieuseté du "Family Herald & Weekly Star")

donnait, sans en avoir l'air, une leçon pratique aux cultivateurs qui font l'élevage d'animaux de race pure sans se soucier de tenir un registre de troupeau en ordre et à point.

Le président des Éleveurs de Jerseys s'est déclaré particulièrement fier de posséder plusieurs femelles sous contrôle officiel qui auront bientôt à leur crédit de hauts records de production. Tous les records sont faits sous le régime de deux traites par jour. Le lait du troupeau Jersey de M. Davidson est vendu en nature, sous la marque "Lait spécial Jersey", à la ville de Sherbrooke. La laiterie Hunting en fait la distribution à une clientèle de choix; elle fabri-

que aussi de la crème à la glace de pure tale de Lennoxville.

Au nombre des invités spéciaux, nous devons mentionner M. C. B. Howard, député du comté de Sherbrooke aux Communes; Stéphane Boily, directeur du club des Jeunes Éleveurs de la province de Québec; C. H. Hodge, rédacteur du journal agricole anglais "The Farmer", publié à Toronto; O. R. Evans, rédacteur agricole du "Family Herald & Weekly Star"; Wm. Hunter, directeur du Service d'inspection des taureaux pour l'enregistrement supérieur; J. A. McClary, régisseur de la station expérimentale fédérale de Len-



Un groupe d'invités au pique-nique du 23 juin, sur la ferme Siccawei. De gauche à droite, nous voyons M. et Mme R. G. Davidson, dont nous étions les invités; M. Fuller, éleveur de Jerseys, résidant à Waterville; M. L.-V. Parent, propagandiste de la race bovine Jersey pour la province de Québec, qui tient un jeune veau du troupeau Siccawei; M. C. B. Howard, M. P. pour le comté de Sherbrooke et Mme W. Elmo Ashton, de Foster, P. Q.

(Gracieuseté du "Family Herald & Weekly Star")

ON ANIMALE

ion des porcs as-mai 1934

rs de porc ont fait au cours du mois de mai qu'aux maisons chiffres comparés à qui étaient de 3561, entation de 725 têtes. de signaler que sur les és en mai 11 3/4 % ou nt classés "select"; acon" et 22 % ou 1103

t les expéditions accu- tion sur l'année der- d'Argenteuil, Artha- Beauharnois, Brome, eauguay, Frontenac, n, Iberville, Jacques-aska, Labelle, Laprai- tic, Pontiac, Richelieu, rd, Sherbrooke, Stans- he, St-Jean, Témis- et Wolfe.

e mois, les producteursédié 122,039 porcs, soit moins qu'en mai 1933. ditions représentaient our les cinq mois de Ontario figure avec de 50,000 sujets, pour de l'an dernier. Pour s ou 27 % du total, elect"; 65,554 sujets 12,525 têtes ou 10 1/4 %

ET MOUTONS

pédié, durant le mois neaux et moutons à 525 pour mai 1933. niers mois de 1934 nos nt 5627 têtes contre ou près de 30 % de

il y avait 88 "bucks" muns.

aux expéditeurs d'a- mpter du 1er août, re depuis quelques eurs paieront 2c de e le prix du marché non castrés et non e les producteurs aient s voulues pour ne pas s non préparés, il en e voit par les chiffres ui ne tiennent aucun qui sont donnés tous ces cultivateurs ne li- aux agricoles ou, s'ils pas en entier, à moins indépendants de for- bader de faire subir eux petites opérations lesquelles ne coûtent nté de les pratiquer.

ommes de terre du ait leur apparition sur réal, le 26 juin.

gillance de la Division ologie, du Ministère culture, deux fleaux à queue dorée et le la vigne, tous deux pas réussi à s'intro- ette année.

de la récolte de pom- Québec, paraissent les premières indica- à espérer; on s'attend ne forte récolte de e transparente et de



Le cheval réduit les dépenses du fermier. Il mange à la crèche et non à même votre porte-monnaie.



Wreford Hewson, fils de Albert Hewson & Son, Malton, Ontario. Il y a toujours 35 à 40 chevaux de travail sur la ferme Hewson, mesurant 280 acres. Plusieurs d'entre eux sont gagnants de prix notables aux grandes expositions.

"Les coussins à collier sont quasi indispensables"

VOILA ce qu'en pense Wreford Hewson. Son témoignage se lit comme suit: "Les coussins à collier sont presque indispensables pour le bon rendement d'un cheval de travail. Quoiqu'un cheval puisse être en très bonne condition au début de la saison, il perd son poids sous le jardeau, de sorte que les bons coussins (à collier) deviennent nécessaires pour tenir le collier ajusté et pour éviter les blessures à l'épaule. Les coussins à collier sont utiles en tout temps."

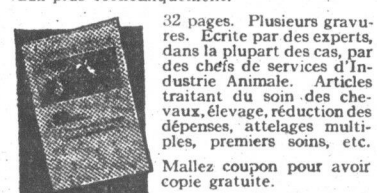
Rien n'est comparable aux coussins Tapatco pour ajuster un collier. Ils comblent les vides et évitent les frottements qui causent les plaies et les épaules endolories.

Procurez-vous un bon coussin à collier pour chacun des chevaux utilisés. Et ce qui est mieux, ayez-en deux pour pouvoir alterner.

Que vos coussins soient en véritables poils de cerfs ou autrement, leur achat est une économie. Les coussins Tapatco sont de toute première qualité. Le rembourrage est préparé de façon spéciale. Les crochets sont à l'épreuve de la rouille attachés avec des boucles patentées et des rondelles de feutre. Chez tous les marchands.



Brochure. Comment faire travailler les chevaux plus économiquement.



32 pages. Plusieurs gravures. Écrite par des experts, dans la plupart des cas, par des chefs de services d'Industrie Animale. Articles traitant du soin des chevaux, élevage, réduction des dépenses, attelages multiples, premiers soins, etc.

Messeurs:—Veuillez m'adresser GRATUITEMENT copie de votre brochure "Comment utiliser les chevaux plus économiquement". Envoyez nom et adresse lisiblement dans la marge.



THE AMERICAN PAD & TEXTILE CO., Dept. 201, Chatham, Ontario.

MESSIEURS:—Veuillez m'adresser GRATUITEMENT copie de votre brochure "Comment utiliser les chevaux plus économiquement". Envoyez nom et adresse lisiblement dans la marge.

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL" Limitée

Coin St-Vallier et de la Couronné, Québec

RACE AYRSHIRE

Classement des exhibits de race Ayrshire à Lachute

Les classes de bétail Ayrshire ont été particulièrement fortes à l'exposition régionale de Lachute, elles ont suscité d'autant plus d'intérêt que plusieurs animaux importés récemment par M. J. H. Black figuraient parmi ces exhibits d'une très haute qualité.

Dans les sujets mâles, M. Black a mérité le ruban pour taureau grand champion avec Netherthorn Swank, sujet importé. De son côté M. J. P. Bradley a conquis les honneurs pour taureau champion réserve avec Burnside Standard Bearer.

Le Moine's Point Enterprise du troupeau W. C. Pitfield qui fût proclamé taureau champion junior à Ormstown, au printemps et qui obtenait le même titre à l'Exposition royale, l'automne précédent, fût de nouveau proclamé taureau champion junior à Lachute. M. Clarence Miller présentait dans cette même classe, Barboigh's Reflection, qui fût proclamé champion junior réserve.

Les classes de vaches en lait furent très nombreuses. Sur une classe de huit des plus beaux types de laitières il y avait sept sujets récemment importés parmi lesquels Nethercraig Happy (Imp) propriété de M. Pitfield qui remporta le ruban de Grande Championne réserve. M. Bradley qui montrait dans cette même classe la seule vache Ayrshire d'origine canadienne, Brookview Hazel fût classé deuxième.

Le titre de championne senior et Grande Championne à Lachute fût mérité par Auchensbrain White Rose 6ème, propriété de J. H. Black, classée première dans la classe des vaches sèches adultes.

Brookview Dolly, propriété de M. J. P. Bradley, a été proclamée championne junior, cette génisse s'est placée première dans une classe où l'on comptait treize entrées.

Willowhaugh Elisa, génisse senior du troupeau Black a été placée championne junior réserve.

Nous publions ci-après la liste du classement officielle.

Veau mâle junior.—Clarence Miller, Lachute, avec Springled Lucky Boy; 2. H. McEwen, St. Andrews East, avec Willowhaugh Request; 3. G. Mode, Van-kleek Hill, Ontario, avec Bonnie Bray Ruddle; 4. W. Erskine Rodger, Lachute, avec Woodlea First Gold Tip.

Veau mâle senior.—1. Miller avec Barboigh's Reflection Imp; 2. Pitfield avec Saraguay Golden Gift; 3. McQuat Bros, St. Andrews East avec Burnside Lucky Duplicate; 4. Miller avec Springlea Swank 5. Morrin Bros, Lachute avec Willowhaugh Salesman; 6. et 7. Mode avec Bonnie Brae Avon et Bonnie Bray Crawford.

Taureau un an.—1. Pitfield, avec Le Moine's Point Enterprise; 2. W. J. Rodger, Lachute, avec Springlea Royal James; 3. A. St. Jacques et Fils, Lachute R. R. 2, Zenon d'Oka; 4. McQuat Bros, avec Burnside Lovely's Lucky Boy; 5. J. P. Bradley, Lachute, avec Brookview Standard Bearer 2nd.

Taureau 2 ans.—1. W. E. Rodger, avec Alta Crest Gold Tip; 2. M. et D. Smith, St-Hermas, avec Willowhaugh Lucky Strike; 3. Mode, avec Bonnie Brae Sir Galahad; 4. W. A. Bradley, St. Andrews East, avec Premier Top Grade.

Taureau, 3 ans et plus.—1. J. H. Black, Lachute, avec Netherthorn Swank; 2. J. P. Bradley, avec Burnside Standard Bearer; 3. Pitfield, avec Auchensbrain Golden Morn; 4. McQuat Bros, avec Springlawn

Beauty King; 5. E. D. Larose, Grenville avec Brown King.

Champion junior.—Pitfield, avec Le Moine's Point Enterprise.

Junior réserve.—Miller avec Barboigh's Reflection.

Senior et Grand champion.—Black, avec Netherthorn Swank.

Reserve senior et grand champion.—J. P. Bradley, avec Burnside Standard Bearer.

Génisse junior.—1. Miller, avec Springlea Princess Maria; 2. Mode, avec Bonnie Braw Peggy.

Génisse senior.—1. Black, avec Willowhaugh Elisa; 2. W. E. Rodger, avec Woodlea Hotstuff's Hattie.

Génisse un an.—(13) 1. J. P. Bradley, avec Brookview Dolly; 2. et 3. Pitfield, avec Saraguay Pearl 2ème et Saraguay Happy.

Génisse 2 ans sèche.—1 et 3. Black, avec Greenan Adelaide 2ème et Auchensbrain Bunty 67ème; 2. Pitfield, avec Saraguay Lucky.

Génisse 2 ans en lait.—1. Pitfield, avec Springburn Old Gold; 2. J. P. Bradley, avec Brookview Ruth.

Vache 3 ans en lait.—1. Pitfield, avec Lessnessock Miss Clip; 2. W. E. Rodger, avec Woodlea Roseanne.

Vache 3 à 5 ans sèche.—1. Black, avec Willowhaugh Memory; 2. W. E. Rodger, avec Woodlea Tootsie Girl; 3. Smith, avec Brookbank Victoria's Lila; 4. J. P. Bradley, avec Riverside Violet.

Vache en lait, 4 ans et plus.—1 et 4. Pitfield, avec Nethercraig Happy et Willoxton Mischief 4ème; 2. J. P. Bradley, avec Brookview Hazel.

Vache 5 ans et plus en gestation.—1 et 2. Black, avec Auchensbrain White Rose 6ème et Gartloch Miss Craig; 3. J. P. Bradley, avec Brookview Beauty.

Championne junior.—J. P. Bradley, avec Brookview Dolly.

Championne réserve junior.—Black, avec Willowhaugh Elisa.

Senior et Grande Championne.—Black, avec Auchensbrain White Rose 6ème.

Reserve Senior et Réserve Grande Championne.—Pitfield, avec Nethercraig Happy.

Prog. Vieux taureau.—1. Black, avec Lyonston Douglas.

Prog. jeune taureau.—1. Black, avec Netherthorn Swank.

Association de bûcherons

Pour donner suite à son projet d'organiser les bûcherons de la province de Québec dans une association professionnelle, l'Union catholique des cultivateurs vient de confier à M. Ls-Philippe Côté, de Matane, P. Q., le soin d'organiser cette section spéciale de son Union.

M. Côté est un mesureur de bois d'une grande expérience. Ayant exercé son métier pendant trente hivers au milieu des bûcherons et participé à leurs travaux, il a été témoin des méthodes honteuses d'exploitation dont ils sont les victimes.

Depuis plusieurs années, il a consacré un temps considérable à faire connaître au public, au moyen de la presse et de pamphlets, le traitement inhumain infligé à ses camarades de travail dans les diverses exploitations forestières de la province.

Nous croyons que l'U. C. C. a fait un choix judicieux en le nommant organisateur général de ce nouveau groupement.

Ses nombreux amis, connaissent son dévouement pour la cause des bûcherons et son désir sincère de les aider à obtenir justice, sont invités à lui prêter leur concours, afin de conduire au succès cette association si longtemps attendue.

Ceux qui désirent s'intéresser à sa campagne de propagande devront lui adresser personnellement leur demande de renseignements aux soins de l'U. C. C., 5505, blvd St-Laurent, Montréal ou Matane, Cte de Matane, P. Q.

Les ventes à l'enchère de beurre et de fromage, organisées par l'Union Catholique des Cultivateurs à Montréal, le 18 juillet, ont rapporté 18¹¹/₁₆c pour le beurre et 9⁷/₁₆c pour le fromage.

Les quantités offertes et vendues se sont élevées à 1026 boîtes de beurre pasteurisé No 1; 527 btes de fromage blanc No 1 et 256 boîtes de fromage coloré de premier choix.

Prog. de vache.—1. McQuat Brothers, Burnside How Lovely.

Troupeau junior.—1. Pitfield; 2. Miller 3. J. P. Bradley; 4. W. J. Rodger; 5. Mode; 6. W. E. Rodger.

Troupeau âgé.—1. Black; 2. Pitfield; 3. J. P. Bradley; 4. W. E. Rodger; 5. W. J. Rodger; 6. Mode.

Ayrshire ou Stabilité

C'est la même chose !

Outre un lait riche à 4% ses caractéristiques particulières: stabilité, rusticité et longévité, placent la vache Ayrshire au premier rang de toutes les races bovines laitières. Voilà pourquoi elle reste toujours la favorite de l'Écossais (Scotsman's cow).

"L'économie" est plus de mode que jamais par le temps qui court

QUELQUES FAITS PROBANTS

La vache Ayrshire est la plus forte et la plus économique productrice de lait à 4% de gras de toutes les races bovines laitières. La production des vaches Ayrshires sous contrôle officiel de production ROP, au Canada, à date, indique un titrage moyen de 4.08%.

	Lait	Gras
Vache No d'enr. 69870	142,272 lbs	5,890 lbs en 10 lactations
" " " 59433	130,670 "	4,934 " " 10 "
" " " 59433	14,034 "	511 " à l'âge de 13 ans.
" " " 85905	11,204 "	400 " " 15 "
" " " 71910	114,766 "	4,804 " en 7 lactations
" " " 45814	112,981 "	4,803 " " 6 "
" " " 73689	104,013 "	4,385 " " 10 "
" " " 73689	102,829 "	4,266 " " 7 "

Sa rusticité et sa longévité la rendent suprême

AFIN DE REALISER VOTRE PROGRAMME D'ECONOMIE DE 1934 COMMENCEZ L'ELEVAGE AYRSHIRE

Pour tous renseignements, écrivez à:

L'Association Canadienne des éleveurs d'Ayrshires

18 RUE RIDEAU, OTTAWA, ONTARIO.

SECTION FEMININE

LE

Les bruits du jour se sont posés sur son bandeau sur nos yeux comme en rêve, le fleuve, les noises qui se meuvent.

Là haut, dans le ciel as se dessine à l'Orient.

Dans l'herbe, les lucioles pas conviés et, dans les ténèbres, la traînée lumineuse et si nous l'osions, comme d'observer leur clarté fugitive. Pauvres petites bestioles dans la paix et l'obscurité!

Lucioles du bocage qui contrer le filet du naturaliste pour étudier le mystère de Combien de lucioles pa de turquoise ou de diamant temps où elles étaient libres Combien de lucioles q leurs parents, rêvent d'aller breux, où les dangers sont de lucioles réclament le droit mords!



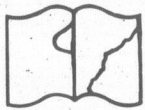
En 1933, sur 482 patients rent intégralement leur com- tie seulement; et 284 ne pu un sou. Voyez-vous la 21%, un peu plus du cinqu leur dû; 20%, un autre cin- paient une partie; et 59% quèmes, arrivent sans le sou.

C'est là-dessus que l'on d- Faites payer le partenaire le complice. Nous répond- il y a moyen d'atteindre le- conscience d'un partenaire payer, il paie. C'est l'être r- une preuve de circonstanc- ment indicatrice, nous fou- besoin, le secours d'un avoc- plus souvent, le partenaire, c- ou bien chôme, ou bien, cy- qu'on le poursuive.

Et comme, la plupart at- teintes sont honorables et à la publicité d'une récl- Cour de Justice, la victime- gente à l'Hôpital, est forcée- pure et simple.

Que si l'on voulait suppu- coûtent à la société ses su- teurs, le calcul resterait: connaît bien certains débou- toires, le 18 sous par jour de- Crèche, le \$200.00 par année- La Jemmerais, à la Baie- le \$2.00 par jour de l'indi- l'indigente avariés, mais la- tion, mais l'épidémie, les t- taires, le coût indirect du vi- digieuse injustice des jou- viveurs, des vicieux, des s- pourra jamais en faire la- somme?

Certains cas coûtent à la- sommes considérables: ce so- culier, les syphilitiques et- rejets: que de traitemen- remèdes et que de soins! Ce- cinq l'an dernier, nous do- juméaux. Telle nous a gr- petit chinois, telle autre



Un de bûcherons

Suite à son projet d'organiser la province de l'association professionnelle catholique des cultivateurs, M. Ls-Philippe, P. Q., le soin d'organisation spéciale de son

un mesureur de bois expérience. Ayant exercé pendant trente hivers à bûcherons et participé à il a été témoin des mé- ses d'exploitation dont

mes. ans années, il a consacré dénable à faire connaître moyen de la presse et de traitement inhumain marades de travail dans ploitations forestières de

s que l'U. C. C. a fait eux en le nommant orga- d ce nouveau groupe-

x amis, connaissent son sur la cause des bûche- sir sincère de les aider à sont invités à lui prêter fin de conduire au succès n si longtemps attendue, sistent s'intéresser à sa propagande devront lui nellement leur demandé nts aux soins de l'U. C. St-Laurent, Montréal é de Matane, P. Q.

l'enchère de beurre et de sées par l'Union Catho- teurs à Montréal, le 18 orté 18^h10 pour le beur- le fromage.

offertes et vendues se sont oltes de beurre pasteurisé de fromage blanc No 1 et romage coloré de premier

ne.—1. McQuat Brothers, Lovely.

or.—1. Pitfield; 2. Miller ey; 4. W. J. Rodger; E. Rodger.

6.—1. Black; 2. Pitfield; 4. W. E. Rodger; 5. W. ode.

abilité

es: stabilité, rusticité et es races bovines laitières, (sman's coo).

le temps qui court

ductrice de lait à 4% de ches Ayrshires sous con- titrage moyen de 4.08%

n 10 lactations
" 10 "
l'âge de 13 ans,
" 15 "
7 lactations
" 6 "
" 10 "
" 7 "

suprême

CONOMIE DE
HIRE

d'Ayrshires

O.

SECTION FEMININE

LES LUCIOLES

Les bruits du jour se sont tus, le soleil s'est caché derrière la montagne, le soir a posé son bandeau sur nos yeux fatigués et nous n'apercevons plus que confusément, comme en rêve, le fleuve, les champs, la route, et sur le petit pont, les ombres chinoises qui se meuvent.

Là haut, dans le ciel assombri, les étoiles apparaissent et un croissant de lune se dessine à l'Orient.

Dans l'herbe, les lucioles s'assemblent pour une fête à laquelle nous ne sommes pas conviés et, dans les ténèbres, décrivent des cercles de feu. Nous nous amusons à suivre la traînée lumineuse que font les étoiles de l'herbe sous les grands peupliers, et si nous l'osions, comme des enfants, nous les poursuivrions, pour conserver sous verre leur clarté fugitive.

Pauvres petites bestioles que leur éclat trahit et qui ne peuvent vivre heureuses dans la paix et l'obscurité!

Lucioles du bocage qui embellissez les nuits d'été, puissiez-vous ne pas rencontrer le filet du naturaliste, ou la main leste de l'écolier espiègle qui vous guette pour étudier le mystère de votre corps lumineux.

Combien de lucioles par le monde, aux cheveux d'or ou de soie, aux prunelles de turquoise ou de diamant noir, ont attiré des regards profanes et regrettent le temps où elles étaient libres et ignorées!

Combien de lucioles que protègent l'atmosphère du foyer et la vigilance de leurs parents, rêvent d'aller briller ailleurs, sur la route, où les passants sont nombreux, où les dangers sont grands, où le devoir s'oublie pour le plaisir! Combien de lucioles réclament le droit de vivre leur vie, et se taillent des regrets et des remords!

COUSINE AVETTE.



Coût social du vice

En 1933, sur 482 patientes, 89 payèrent intégralement leur compte; 87, partie seulement; et 284 ne purent donner un sou. Voyez-vous la proportion? 21%, un peu plus du cinquième, paient leur dû; 20%, un autre cinquième, en paient une partie; et 59%, trois cinquièmes, arrivent sans le sou.

C'est là-dessus que l'on dit et répète: Faites payer le partenaire coupable, le complice. Nous répondons: quand il y a moyen d'atteindre le cœur et la conscience d'un partenaire capable de payer, il paie. C'est l'être rare. Quand une preuve de circonstance est suffisamment indicatrice, nous fournissons, au besoin, le secours d'un avocat. Mais, le plus souvent, le partenaire, ou bien a fui, ou bien chôme, ou bien, cynique, défie qu'on le poursuive.

Et comme, la plupart des familles atteintes sont honnêtes et se refusent à la publicité d'une réclamation en Cour de Justice, la victime reste indigente à l'Hôpital, est forcée à la charité pure et simple.

Que si l'on voulait supputer ce que coûtent à la société ses sujets fornicateurs, le calcul resterait indéfini; on connaît bien certains déboursés obligatoires, le 18 sous par jour de l'enfant à la Crèche, le \$200.00 par année de l'enfant à la Jemmerais, à la Baie-Saint-Paul, le \$2.00 par jour de l'indigent ou de l'indigente avariés, mais la contamination, mais l'épidémie, les tares héréditaires, le coût indirect du vice et la prodigieuse injustice des jouisseurs, des viveurs, des vicieux, des sadiques, qui pourra jamais en faire la terrifiante somme?

Certains cas coûtent à la Crèche des sommes considérables: ce sont, en particulier, les syphilitiques et leurs tristes rejetons: que de traitements, que de remèdes et que de soins! Certaines filles, cinq l'an dernier, nous donnèrent des jumaux. Telle nous a gratifiés d'un petit chinois, telle autre d'un petit

négre, telle autre d'une aveugle. Telle autre encore d'un enfant aux pieds bots. Et bientôt, nous saurons le nombre des idiots que contient le contingent de 1933.

Ce n'est pas tout; il y a des familles, oui, des familles, qui coûtent particulièrement cher: croiriez-vous que nous avons vu passer, en un an et demi, les trois sœurs enfants d'un même père et d'une même mère; que, en deux occasions, deux sœurs sont venues ensemble demander leur admission et que, dans toute l'année, cinq couples de sœurs, isolément ou conjointement, ont eu recours à l'Hôpital de la Miséricorde?

Et c'est là le bilan d'une seule année. S'il fallait faire un retour en arrière, que de familles trop coûteuses, que de gangrène morale et que de membres atteints!

C'est peut-être le lieu de constater

Un bulletin sur les cours d'eau municipaux

(suite de la page 296)

tère de l'Agriculture de Québec. Les noms m'échappent des nombreux cours d'eau et rivières qui ont été améliorés depuis, grâce à la bonne entente entre les divers conseils municipaux qui ont compris la nécessité de rendre à des centaines et des centaines d'arpents de terre leur fertilité, en les débarrassant des eaux qui ne pouvaient trouver cours et inondaient ces terrains chaque automne et printemps.

Depuis l'inauguration de cette campagne d'égouttement des terres on estime que le Département provincial de l'Agriculture a remis plus de terres en bon état de culture que la colonisation n'en a défriché de nouvelles.

L'égouttement des terres est la base de nos progrès agricoles; non seulement tous les cultivateurs doivent le savoir, mais aussi les administrateurs de nos paroisses et comtés agricoles qui ont le devoir de fournir aux contribuables, avec le concours des intéressés bien entendu, les moyens de faire écouler les eaux qui nuisent à la croissance et à la maturité hâtive des récoltes, diminuent les rendements et augmentent les frais de production.

Nous faisons nôtre ce vœu de M. Lafrance, auteur du bulletin No 129, que l'on peut obtenir du Département, de l'Agriculture à Québec, en écrivant à la Section des publications:

"Puissent ces quelques pages convaincre le cultivateur de l'utilité de construire et d'entretenir soigneusement les cours d'eau, lui donner un aperçu de leur législation et l'aider dans ses problèmes d'égouttement".

FRS. FLEURY.

que nombre de familles, en vertu de la mollesse de l'éducation première impartie aux enfants, en vertu de l'incurie des parents, en vertu peut-être d'une hérédité extrêmement chargée, en vertu

Les Nerfs Agités

Se calment sous l'effet bienfaisant de ce remède. Vous mangerez mieux... dormirez mieux... Vous vous sentirez mieux. La vie semblera, de nouveau, digne d'être vécue. Ne retardez plus. Commencez à en prendre aujourd'hui!

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

peut-être aussi d'un arrêt punitif de la divine Providence, pour des crimes antérieurs, voient se multiplier les cas de basse débauche et de grave déshonneur. Les registres de la Crèche font foi de cet avancé et cette affirmation devrait servir de salutaire avertissement à ceux qui fondent des foyers.

ADOPTIONS: Onze en ce mois; 126 depuis janvier.

AUMONES: Par les visiteurs, \$31.00; dons divers, \$64.47.

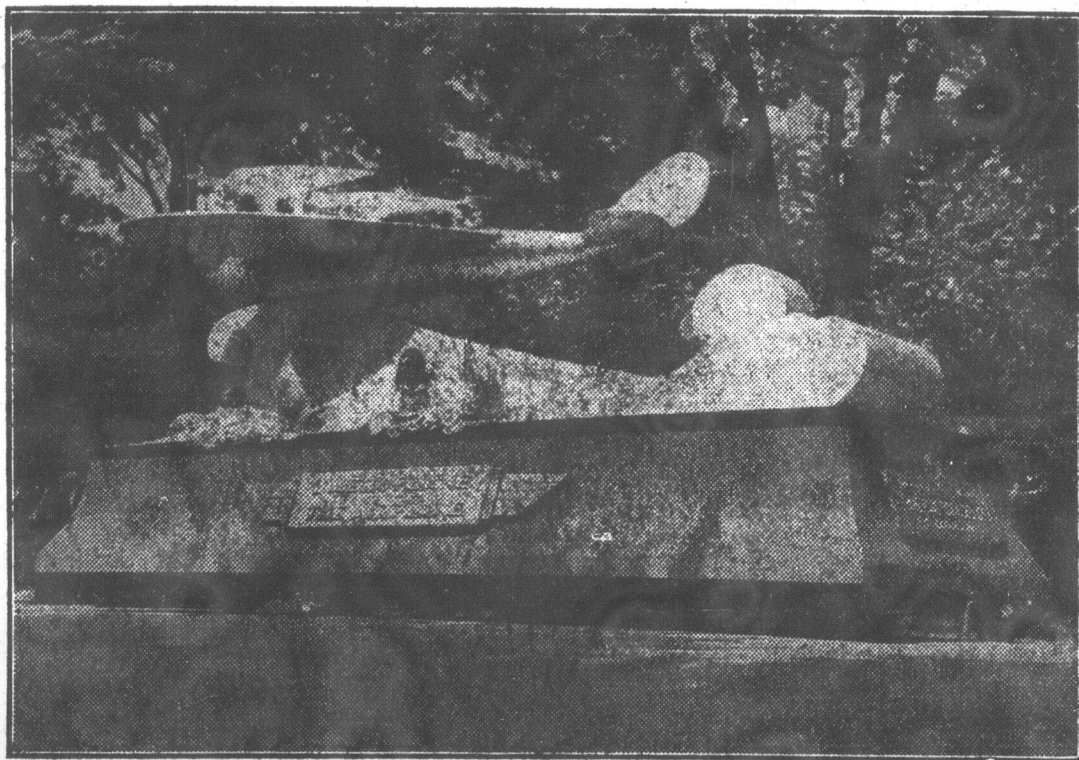
Ne connaît rien d'aussi bon

"Je suis enchanté du Novoro du Dr. Pierre," écrit Monsieur E. H. Lehenbauer de St. Charles, Mo. "Je ne ressens plus la pression des gaz sur mon estomac et l'action de mes intestins est facile et régulière. Je ne connais rien d'aussi bon que ce médicament." Cette incomparable médecine faite de plantes affecte salutairement le procédé d'élimination. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

EPILEPSIE ET CRISES

Si vous souffrez d'épilepsie ou crises, (tomber d'un mal) ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie écrivez pour avoir le livre de renseignements GRATUITS sur le fameux Remède EPILEX contre l'Epilepsie et les Crises. Adressez le Air-Way Drug Co., Boite Postale 311, Québec, P.Q., Canada.

La parade de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal--Le char allégorique "L'aéroplane"



L'un des chars allégoriques les plus intéressants de la magnifique parade qui a eu lieu récemment à Montréal, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, était celui de "L'Aéroplane"; il faisait partie d'une série illustrant les anciens et les nouveaux modes de transport.

Le char allégorique "L'Aéroplane", qui représentait un avion ultra-moderne aux lignes élancées, avec moteurs jumeaux, hélices en mouvement et entouré de fort belles sirènes, a été entièrement construit dans les ateliers de l'Imperial Tobacco Company par des ouvriers canadiens.



Concours de Ponte Canadien

RAPPORT DE LA 37ème SEMAINE

La production s'est bien maintenue au cours de cette semaine. La différence dans la production totale est de 41 œufs de moins, comparée à la semaine précédente.

Nous notons que quelques nouveaux parquets ont été improductifs.

Sauf les parquets où quelques sujets sont inactifs, les records des groupes sont encore bons. Cependant le nombre d'œufs n'ayant pas le poids voulu a augmenté.

Les trois parquets champions pour la semaine ont un bon record de production à leur actif. Ce sont:

Parquet	Points Œufs
29 L.B. W.S. Hall	63.7 60
17 R.B. C. Wells	59.6 56
18 M. Schantz & Sons	59.4 62

La perte d'un sujet survenue dans l'un des six meilleurs parquets du concours a provoqué un changement dans le classement des meilleures colonies du présent concours. A la fin de cette semaine l'allègement des six meilleurs parquets est rapporté comme suit:

Parquet	Points Œufs
19 R.B. G.W. Grant	1674.2 1650
28 L.B. W.S. Hall	1653.4 1542
34 W.W. Bromby	1637.3 1625
9 R.B. F. Teasdale	1629.3 1618
10 W.S. Hall	1624.9 1615
32 L.B. Manor Farm	1530.7 1411

Il y a eu changement dans l'ordre des six meilleures pondueuses. Les vedettes se placent dans l'ordre suivant à la fin de cette trente-septième semaine.

Parquet	Points Œufs
108 R.B. W.S. Hall	215.8 202
66 A.J. Urquhart	209.9 179
332 L.B. G.S. Taylor	208.6 179
113 R.B. K. Slater	205.7 197
334 L.B. G.S. Taylor	204.9 179
98 R.B. F. Teasdale	204.3 195

1 W.S. McCall	P.R.B.	657	632.3
2 H.F. Morin	"	1190	1226.5
3 Sta. Exp. La Ferme	R.B.	1630	1694.5
4 Sta. Exp. Kapuskasing	"	1977	1543.0
5 Sta. Exp. Kapuskasing	"	1336	1298.4
6 A.J. Urquhart	"	1227	1373.7
7 R.W. Kettles	"	1414	1386.7
8 W.A. Sanson	"	1304	1180.5
9 Frank Teasdale	"	1618	1629.3
10 W.S. Hall	"	1615	1624.9
11 Kenneth Slater	"	1385	1409.8
12 H.G. Mitchell	"	1411	1439.7
13 J.H. Thompson	"	1107	1281.8
14 G.A. Robertson & Son	"	1309	1363.7
15 Jas. M. Bigger	"	1246	1254.3
16 Colborne Farm	"	967	982.5
17 Clifford Wells	"	1240	1301.3
18 M. Shantz & Sons	"	1228	1189.8
19 G.W. Grant	"	1650	1674.2
20 B.T. Blanchard	"	1221	1169.4
21 Gordon Duncan	"	1506	1329.1
22 Sta. Exp. Ste-Anne	"	1171	1070.1
23 A.R. Dunlop	W.B.	1282	1242.0
24 M.C. Wallace	R.I.H.	1403	1403.6
25 Mrs. C.H. Moore	"	1063	1043.8
26 Manor Farm	L.S.	929	948.3
27 H. & A. Liebler	"	1542	1552.4
28 W.S. Hall	"	980	1033.3
29 Philip Henrich	"	1022	984.0
30 Alex. McLennan	"	1411	1530.7
31 R. Haycock	"	1126	1079.7
32 Manor Farm	"	1370	1519.9
33 G.S. Taylor	"	1103	1157.1
34 W.W. Bromby	"	897	836.7
35 Lockerby Lea P. Farm	"	572	594.4
36 R.J. Penhall	"	944	977.5
37 J.G. Tweddle	"	713	645.4
38 Reliable P. Farm	"	1008	1079.4
39 Port Hope P. Farm	"	1266	1074.1
40 Grant Hall	"	632	616.8
41 Jas. M. Bigger	"	1252	1228.6
42 C.H. Miller	"		
43 H.L. Zummach	"		
44 J.C. Redhead	"		
45 L.D. Robinson & Sons	"		
46 F. Exp. Ottawa	"		
47 F. Exp. Ottawa	R.B.		

56528 57173 7

Une grande vague de chaleur sévit aux États-Unis, dans la région de Chicago. On calcule que 250 personnes en ont été victimes, sans compter des centaines de cas de prostatites. Dans la zone du grain, la sécheresse fait des sinistres et elle prend des proportions de calamité.

Des milliers de têtes de bétail ont succombé tandis que nombre de propriétaires ont dû se défaire de leurs animaux qu'ils ne pouvaient plus nourrir.

POUR LES GENS PRESSES

Le Cabinet provincial a décidé de maintenir encore la réduction des droits de coupe du bois. Bien que les conditions tendent vers une amélioration raisonnable, le commerce du bois de sciage reste dans un état précaire.

Armagh, cté Bellechasse, compte aujourd'hui son Cerele de fermières, bien organisé. Environ cinquante fermières en font partie.

L'île aux Coudres a honoré la mémoire de Jacques-Cartier, dimanche. Le grand découvreur français, de notre pays, s'y arrêta au cours de son deuxième voyage.

M. Wellie Asselin, maire de St-Gervais, est décédé le 22 courant à l'Hôpital St-François d'Assise, à Québec.

La récolte de blé, dans les pays européens serait supérieure de quelques millions de boisseaux à celle de 1933, annonçait, ces jours derniers l'Institut international d'Agriculture de Rome.

Une vache croisée, Shorthorn et Red Poll, âgée de 3½ ans a déjà donné cinq veaux. Cet animal est né en 1930. En 1932 elle donnait son premier veau et le 13 septembre 1933, elle donnait naissance à quatre veaux femelles.

Gros incendie.—Samedi après-midi, les flammes d'un violent incendie ont détruit cinq propriétés dans le village de St-Charles de Bellechasse, lesquelles appartenaient à MM. Georges Corriveau et Joseph Dion.

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 17 juillet 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

STE-ANNE DE LA POCATIERRE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total	Total
		œufs	points
1 Taylor, G.S.	L.B.C.S.	1734	1892.0
2 Calder, C.D.	"	795	738.7
3 Bromby, W.W.	"	1544	1721.2
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	P.R.B.	1622	1664.2
5 Poirier, J.-Alfred	"	1628	1479.1
6 Couv. Coop. Bonaventure	"	1310	1255.5
7 Slater, Kenneth	"	1422	1551.8
8 Couv. Coop. Vaudreuil	"	1169	1137.7
9 Couv. Coop. Laval	"	1222	1267.3
10 Couv. Coop. St-Augustin	"	1310	1311.9
11 Couv. Coop. des Cédres	"	1419	1284.7
12 Couv. Coop. St-Raymond	"	1372	1377.4
13 Couv. Coop. L'Épiphanie	"	1628	1479.1
14 Letendre, J.W.	"	812	934.8
15 Couv. Coop. Montmagny	"	1138	1126.8
16 Couv. Coop. St-Jacques	"	1148	1235.3
17 Sta. Exp. Kapuskasing, O.	"	1615	1836.2
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1220	1211.4
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1373	1565.9
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1653	1632.4

26615 27189.2

CONCOURS DE PONTE DE L'OUEST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 17 juillet 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION DE LENNOXVILLE

Propriétaires	Race	Total	Total
		œufs	points
1 H.R. Drew	P.R.B.	1519	1596.6
2 H.R. Drew	"	1289	1340.6
3 W.M. Oliver	"	1193	1301.1
4 C.R. Waldron	"	1234	1326.5
5 Mrs. Alex. MacKay	"	1425	1441.1
6 Taylor Bros.	"	877	897.5
7 J.G. Tweddle	"	1209	1310.3
8 J.M. Scott	"	1223	1253.8
9 Ormatown Covoit Co.	"	1127	1259.8
10 Mrs. L.H. Parker	"	1350	1346.9
11 Papineau Covoit Co.	"		
Opératif (Etienne Rioux)	"	1520	1605.4
13 Exp. Sta. La Ferme	"	1402	1457.3
14 Exp. Sta. Lennoxville	"	1534	1627.9
15 W.W. Bromby	L.B.C.S.	1740	1753.0
16 W.W. Bromby	"	1680	1838.8
17 W.M. Oliver	"	1598	1583.6
18 K.S. Engle	"	926	683.9
19 C.O. Drummond	"	1299	1453.2
20 C.D. Calder	W.B.	1215	1181.1

24967 26158.4

La vapeur Terrebonne, de Montréal, transportera à Ste-Anne de Beaupré, les pèlerins des paroisses riveraines du St-Laurent, des comtés de Lotbinière et Portneuf, qui voudraient, durant la saison des pèlerinages, se rendre au magnifique sanctuaire national de Beaupré.

La foudre tue un cultivateur.—M. Amédée Fournier, cultivateur, de Montmagny, a été tué par un éclair, alors qu'il était à sarcler un champ de légumes. Le défunt était âgé de 54 ans. Lui survivent, sa femme, épouse éplorée, née Bernadette Morin, deux fils, Emile et Omer Fournier et deux frères, MM. Lucien et Eugène Fournier.

M. le maire Grégoire, dès son retour d'un voyage en Europe, a présidé une séance des Commissaires de l'Exposition provinciale. Son Honneur le Maire s'est déclaré très heureux du travail qui a été accompli jusqu'à présent par la Commission. Québec veut faire un grand succès de son exposition provinciale. Dieu et les cultivateurs aidant tout ira bien.

La contrebande, à Montréal.—Un millionnaire de la métropole et deux autres hommes sont arrêtés pour avoir conduit un gros commerce de contrebande au Canada. 100,000 gallons d'alcool ont été saisis. On rapporte que c'est là la plus grosse organisation de commerce illicite de boisson alcoolique que la police ait encore découverte.

St-Isidore de Laprairie, fêtera, le 19 août prochain, le centenaire de sa fondation. Notre vice-roi, l'hon. J.-E. Patenaude, natif de cette paroisse, prendra part aux fêtes que l'on prépare pour commémorer cet anniversaire.

Disette d'eau.—Dans l'état du Missouri, l'eau se vend \$2.00 la charge. A certains endroits les fermiers doivent faire plusieurs milles pour se procurer l'eau nécessaire au logis et à l'étable; ce n'est certainement pas commode.

La paroisse de Cap-Rouge, a célébré dimanche dernier, le 75ème anniversaire de son érection, comme paroisse du diocèse de Québec. Les fêtes ont été d'autant plus solennelles qu'elles coïncidaient avec le 25ème anniversaire de l'élevation au sacerdoce de son dévoué pasteur, M. l'abbé Valère Pouliot, que les paroissiens ont particulièrement honoré en cette circonstance.

Les fêtes du troisième centenaire de la fondation des Trois-Rivières, se célèbrent avec grandes pompes et continuent d'attirer les foules. M. J.-E. Perreault, ministre de la Voirie, descendant de Nicolas Perrot, l'un des héros, avec de la Vérendrye, Radisson, Jean Nicolet, Pierre Pépin, Des Groseilliers, Dufrost et de la Jemmerais, dont on a glorifié les noms dimanche à l'occasion du dévoilement du monument Lavolette, était présent à cette grande manifestation.

Son Excellence Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, était accompagné de Mgr Herman Brunault, du diocèse de Nicolet.

La Coopération

Fournit les con-

Semain

BEURRE

Il y a eu tranquillité au détail, mais au cours des dernières semaines, la demande pour entreposage peu plus active et avec une restriction de nos détenteurs locaux, des beurres provenant des États-Unis, notre marché s'est peu raffermi avec une légère avance des prix.

Le 23 juillet courant, à la dernière cotation, les prix variaient de 18½c à 19½c.

FROMAGE

Notre marché au fromage a été très actif. Avec une offre très limitée des producteurs de la Nouvelle-Zélande sur le marché, certains opérateurs de notre marché se sont tournés vers notre s'approvisionnement. Par conséquent, nous avons eu à enregistrer une hausse dans la demande et une hausse des prix.

VOLAILLES VIVANTES

Le marché aux volailles vivantes a été un peu plus stable au cours de la dernière semaine; il y a eu une légère baisse.

Sur le marché de Montréal

BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, ET LÉGUMES

Montréal a reçu moins de produits et d'œufs que la semaine précédente, selon les chiffres qui nous sont parvenus, et que nous publions ici:

	Œufs	Beurre
	caisses	boîtes
Semaine dernière	8.248	28.53
Semaine passée	11.889	30.42
Même semaine en 1933	9.976	20.43

Les exportations se sont élevées la semaine dernière à 15,032 caisses de fromage et 13 boîtes de beurre. Les fromages doivent être comparés à 29.5 de fromage et 42 boîtes de beurre la semaine précédente et à 25.211 fromage pour la semaine correspondante de l'an dernier.

FRUITS ET LÉGUMES

Durant la semaine finissant le 23 juillet, Montréal a reçu 287 wagons de fruits et légumes contre 396 wagons la semaine précédente. Les arrivages comprennent 5 wagons de pommes; 11 de poires; 2 d'oignons, 89 de fruits divers; 9 de légumes divers; 134 wagons de fruits et légumes tropicaux.

Il a été reçu un wagon de pommes de terre de Québec et 10 du Nouveau Brunswick. Les prix pour pommes de terre de Québec No 1 ont varié de 75 c. le sac.

BUVEZ

LA
L
P

PRIME PAR LA

Vous

économisez

50c

en payant votre abonnement à l'échéance ou dans les trente jours qui suivent.

Utilisez le coupon d'abonnement à votre disposition.

(Voir dernière page)



RESSSES

errebbonne, de Montréal.
Ste-Anne de Beaupré, les
roisses riveraines du St-
omtés de Lothinière et
udraient, durant la saison
se rendre au magnifique
nal de Beaupré.

un cultivateur. — M. Amé-
ltivateur, de Montmagny,
t éclair, alors qu'il était à
p de légumes. Le défunt
ans. Lui survivent, se-
née Bernadette Morin,
et Omer Fournier et deux
icien et Eugène Fournier.

Grégoire, dès son retour
Europe, a présidé une
missaires de l'Exposition
n Honneur le Maire s'est
reux du travail qui a été
à présent par la Commis-
eut faire un grand succès
un provinciale, Dieu et les
ant tout ira bien.

de, à Montréal. — Un mil-
métropole et deux autres
rrétés pour avoir conduit
erce de contrebande au
00 gallons d'alcool ont été
orte que c'est là la plus
tion de commerce illégit-
polique que la police ait
te.

de Laprairie, fêtera, le 19
le centenaire de sa fonda-
ice-roi, l'hon. J.-E. Paté.
e cette paroisse, prendra
que l'on prépare pour com-
nivernaire.

ui. — Dans l'état du Mis-
vend \$2.00 la charge. A
e les fermiers doivent faire
s pour se procurer l'eau
gis et à l'étable; ce n'est
as commode.

de Cap-Rouge, a célébré
ier, le 75ième anniversaire
comme paroisse du diocèse
fêtes ont été d'autant plus
elles coïncidaient avec le
re de l'élévation au sacer-
dévoué pasteur, M. l'abbé
e, que les paroissiens ont
at honoré en cette cir-

troisième centenaire de la
Trois-Rivières, se célèbrent
pompes et continuent d'at-
es. M. J.-E. Perreault,
Voire, descendant de Nico-
un des héros, avec de la
desson, Jean Nicolet, Pierre
roseillers, Dufrost et de la
ont on a glorifié les noms
occasion du dévoilement du
aviolette, était présent à
manifestation.

nce Mgr Comtois, évêque
ères, était accompagné de
Brunault, du diocèse de

onnement à
s les trente

n d'abonne-
osition.

age)

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 16 au 23 juillet

BEURRE

Il y a eu tranquillité au début de la semaine, mais au cours des derniers jours, la demande pour entreposage a été un peu plus active et avec une offre plus restreinte de nos détenteurs locaux ainsi que des beurres provenant des provinces du Ouest, notre marché s'est quelque peu raffermi avec une légère avance dans les prix.

Le 23 juillet courant, à la dernière heure, les prix variaient de 18 1/2 à 19 1/2 la livre.

FROMAGE

Notre marché au fromage a été ferme. Avec une offre très limitée des fromages de la Nouvelle-Zélande sur le marché anglais, certains opérateurs de ce dernier marché se sont tournés de notre côté pour s'approvisionner. Par conséquent, nous avons donc eu à enregistrer une amélioration dans la demande et une hausse dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES

Le marché aux volailles vivantes a été un peu plus stable au cours de cette dernière semaine; il y a eu une légère amélio-

ration dans la demande pour la poule grasse ainsi que pour les poulets à griller (broilers) et avec une diminution dans les arrivages les prix ont été maintenus.

Quant aux poulets pesant de 3 livres et plus, il y a eu augmentation considérable dans les arrivages et comme les sujets de cette dernière catégorie étaient plutôt de très mauvaise qualité, maigres et mal finis, il a fallu en accepter une réduction de prix d'environ 1c la livre pour en trouver preneur.

ŒUFS

Notre marché aux œufs a été stationnaire. La demande a été limitée mais avec diminution dans les arrivages qui a été de nature à restreindre l'offre, les prix ont été maintenus.

VEAUX ABATTUS

Les quelques arrivages de la semaine ont été absorbés au prix de la semaine précédente.

PORCS ABATTUS

Marché assez stable et l'on ne rapporte aucun changement important dans les prix.

PRODUITS ENTREPOSÉS AU FROID AU CANADA

Au 1er juin la quantité de beurre de beurrerie en frigorifique était de 7.6 supérieure à la moyenne de cinq ans à cette date. Les stocks de fromage étaient de 10.6 pour cent plus gros que la moyenne. Par contre les provisions d'œufs conservées au froid étaient de 11.7 pour cent plus faibles que la moyenne. Les stocks totaux de porc étaient de 16.8 inférieurs à la moyenne. Les quantités de bœuf étaient de 12.6 et celles de veau de 10.8 pour cent inférieures à la moyenne de cinq ans. Les quantités de volailles en entrepôt étaient de 4.4 pour cent moins élevées que la moyenne.

NOTRE récolte de pommes serait moyenne si nous nous en rapportons aux communications qui nous arrivent de diverses sources.

L'hiver a été particulièrement rude pour plusieurs vergers tant dans la région de Montréal que celle de Québec. Le nombre d'arbres détruit n'est pas très élevé, mais beaucoup de dards et de boutons ont souffert surtout sur les arbres de la variété Fameuse. Les espèces précoces sont les moins affectées de toutes elles paraissent devoir donner un bon rendement.

D'après un rapport de la division fédérale des fruits, la seule province du Canada où les prévisions de la récolte de fruits sont favorables, serait la Colombie-Britannique.

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 21 JUILLET 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 17 JUILLET 1934 INCLUSIVEMENT.

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé.....	18 7/16c
No 1 non pasteurisé.....	17 1/2c
No 2.....	17 7/16c

FROMAGE

Blanc	Coloré
No 1.....	9 5/16c
No 2.....	8 5/16c
No 1.....	9 7/16c
No 2.....	8 7/16c

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A.....	15c la lb.
B.....	13c "
C.....	11c "
Coqs.....	08c "

Poulets Vivants

A—4 lbs.....	22c
B—3 1/2 lbs.....	19c
C—3 lbs.....	15c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 8 à 10c la lb.

ŒUFS

A—gros.....	23c
A—moyens.....	21c
B.....	20c
C.....	18c

Pigeons vivants, le couple.....25c

PORCS ABATTUS

No 1.....	12 1/2c a lb
No 2.....	11 1/2c "
No 3.....	10 1/2c "

VEAUX ABATTUS

engraissés au lait

Bon.....	07c la "
Moyen.....	05c "
Commun.....	03c "

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 23 juillet 1934

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs

Porc à bacon (Select).....	180 à 220 lbs.
	\$9.25

Prime de \$1.00

Porc à bacon.....	180 à 220 lbs.
	\$9.25

Porc à boucherie.....	160 à 230 lbs.
	\$8.75

Porcs légers et à engrais.....	120 à 160 lbs.
	\$8.75

Porcs lourds.....	240 à 270 lbs.
	\$8.75

Extra lourds.....	270 lbs ou plus
	\$8.25

Truies.....	\$6.00 à \$7.00
-------------	-----------------

Vaches

Choix.....	2 1/2c à 3c lb.
Bonne.....	2 1/4c à 2 1/2c "
Moyenne.....	2c à 2 1/4c "
Commune.....	1 1/2c à 1 3/4c "
Très commune.....	1c à 1 1/2c "

Veaux de lait

Choix.....	4 1/2c à 5c lb.
Bon.....	4c à 4 1/2c "
Moyen.....	3 1/2c à 3 3/4c "
Commun.....	2 1/2c à 3c "

Veaux de champs

Bon.....	2 1/2c à 2 3/4c "
Commun.....	2c à 2 1/4c "

Agneaux du printemps

Bon.....	6 1/2c à 7c lb.
Moyen.....	6c à 6 1/2c "
Commun.....	4 1/2c à 5c "

Moutons

Bon.....	2 1/2c à 2 3/4c lb
Commun.....	1c à 1 1/2c "

Bouillons

Choix.....	4 1/2c à 5 1/4c "
Bon.....	4 1/4c à 4 1/2c "
Moyen.....	3 1/2c à 4c "
Commun.....	3c à 3 1/4c "
Commun (légers).....	2c à 2 1/2c "

Taureaux

3 1/2c à 4c	2 1/2c à 2 3/4c
3c à 3 1/2c	2c à 2 1/4c
2c à 2 1/2c	1 3/4c à 2c
1 3/4c à 2c	1 1/4c à 1 1/2c

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

ŒUFS

	Doz.
A gros.....	23
A moyens.....	21
C.....	17

LARD

No 1, 90 à 140 lbs.....	13c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.....	12c "
No 3, 175 à 225 lbs.....	11c "

Veaux abattus engraisés au lait	
Bon.....	08c la lb.
Moyen.....	06½c "
Commun.....	05c "

Poules abattues

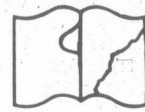
A.....	15c la lb
B.....	13c "
C.....	11c "
Coqs.....	08c "

Moutons abattus

No 1.....	06c la lb.
No 2.....	05c "
No 3.....	04c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTERETS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT—(Par année) strictement
payable d'avance:
CANADA, excepté cité de Québec..... \$1.00
CITE de Québec et pays étrangers..... \$1.50

50c si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Dames Demandées

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant
une machine à coudre pour nous coudre
elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la
machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company.
Dépt. 124, Toronto, 8, Ont.
Nos 27-28-29-30 x 501 M. P.

DAMES DEMANDÉES.—Pour couture légère
chez elles. Bons salaires. Travail envoyé (sans
payés). National Manufacturing Co., Dépt. 34,
Montréal.
Nos 28 à 52 X84 D.

Hommes Demandés

HOMME AVEC AUTO pour prendre charge
d'une route Watkins. Clientèle établie. Profits
variant de \$25.00 à \$60.00 par semaine pour homme
qualifié. Faites application immédiatement pour
plus amples informations. La Compagnie J. R.
Watkins, Dépt. R-2-X, 2177 rue Masson, Montréal.
No 26-6 ls x 411

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des
crayons de soie pour nous. Nous vous les vendons
à un prix qui vous permet de réaliser 100% de
commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillon
gratuit et détails. Ontario Neckwear Company.
Dépt. 518, Toronto 8, Ont.
Nos 27-28-29-30 021 M. P.

COMMISSION PAYÉE hebdomadairement pour
la vente de produits Etiquette Rouge. 900 variétés
des plus beaux arbres et arbrisseaux. Coopération
complète entre la Compagnie et ses représentants.
S'adresser: La Cie Pépinière Dominion, Montréal.
No 26 x 99 KM.

DIVERS

ARGENT A PRETER.—Cultivateurs! Emprun-
tez à 5% capitalisé, remboursable selon vos revenus.
Avez aussi des acheteurs "Crédit Immobilier".
35, Notre-Dame-Ouest, Montréal.
No 50—J. N. O., X05

JOLIES ROBES POUR DAMES.—Sur récep-
tion de \$2.00 vous recevrez suffisamment de jolies
coupons pour faire cinq robes. Aussi coupons pour
chemises, tabliers, 30c la livre, poste payée. J.-Nap.
Fecteau, St-Zacharie, C6 Beauce, P. Q. P86

VOTRE MONTRE

vous donne-t-elle l'heure juste, sinon faites-la
réparer par des experts bien qualifiés. Emba-
vitez bien et envoyez-nous-la par maille. Ouvrage entière-
ment garanti. Mentionnez "Bulletin de la Ferme"
pour prix spécial. A. E. Dionne, horloger, bijoutier,
inspecteur des montres du C. N. R., 171, 61ème
Rue, Québec.
No 26-4 ls x 001

Poussins à vendre

POUSSINS D'UN JOUR.—Poussins de tous
âges, poulettes de tous âges, poules d'un an,
Cochons et coqs. Catalogue GRATUIT. J. G.
Tweddie, boîte 7, Fergus, Ont. M.P.—X87
30, 31, 32, 33, 34 et 35

POUSSINS D'UN JOUR.—Poussins partis, tous
âges, Rocks Barrés, Leghorns, Poulettes tous âges.
Poules d'un an, cochet. Baden Electric Chick
Hatchery, Boîte 7, Baden, Ont. X57—M.P.
30, 31, 32, 33, 34 et 35

Aubaines en poussins!

Poussins de 3, 4, 5 semaines
POULETTES—POULETTES
de 4, 5, 6 semaines
Ecrivez:
GODDARD CHICK HATCHERIES
Britannia Heights, Ont.
P. S.—Poussins tant qu'il y en aura, 6 et 7 ota.

OXYMEL

SIRÔP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait
être essayé dans toutes les familles. Remède fameux
contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc.
Procurez-vous-en une bouteille chez votre phar-
macien ou chez J.-E. Laverne et W. Brunet.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.-E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

Rép. à O. P.—Q. 1. J'ai une jument
qui a les jarrets et le mollet enflés depuis
quelques jours. Quand elle est une
secousse à rien faire, elle boite un peu;
pouvez-vous m'enseigner un moyen de
faire disparaître cet état de chose.

Q. 2. J'ai aussi une de mes amies dont
le cheval s'est estropié sur un boulet avec
une broche à épine; la plaie est guérie,
mais la bête boite encore et la corne est
baissée et ne semble pas lui repousser
que je lui aie fait plusieurs frictions avec
du pint-tare; on croit qu'il a eu le nerf
attaqué puisque cet endroit est toujours
sensible. Pouvez-vous me donner quel-
que conseil sur ce sujet.

Q. 3. Peut-on faire disparaître le rot
chez un cheval et de quelle manière.

Rép. 1. Mettre des compresses chaudes
sur la partie malade et les maintenir avec
un bandage en laine. Puis il faudra faire
examiner le pied et faire ferrer votre bête.
2. Il n'y a pas grand chose à faire si ce
n'est des massages.
3. Le rot est un vice que l'on fait dis-
paraître avec une strap autour de la gorge
ou encore un collier anti-tiqueur.

Rép. à W. B.—Q. J'ai une jeune
jument qui doit poulainer au mois de juillet;
elle commence à enfler sur le ventre, c'est-à-
dire les deux veines qui partent du
milieu du ventre et se rendent jusqu'aux
pattes de devant. Dois-je m'inquiéter de
cet état de chose, ou si c'est tout simple-
ment normal.

Rép.—Faites des lavages à l'eau chaude
sur les enflures que vous remarquez sur votre
bête. Ceci aura pour effet de les faire
diminuer.

Rép. à W. G.—Q. 1. Peut-on donner
de la farine de sang aux vaches laitières
et combien par jour?

2. Quelle est la formule pour préparer
une mouche noire ou rouge?

3. Quel remède devons appliquer sur
la plaie ombicale d'un poulain de quinze
jours lorsqu'après la chute du cordon il
y a coulage?

4. Y a-t-il un remède prompt et efficace
pour ramener à la santé un poulain qui
naît faible et débile.

5. Croyez-vous qu'il serait avantageux
de donner une saignée aux chevaux
atteints de paralysie ou maladie du lund?

Rép. 1. On peut donner la farine de
sang aux vaches laitières dans leur ration,
mais toujours mélangée avec des grains;
car les vaches sont des ruminants et non
des carnivores. Il ne faut pas dépasser la
quantité d'une livre par jour. Cette
farine de sang possède un très haut pour-
centage de protéine digestible.

2. La formule d'une préparation d'une
mouche noire est celle-ci: une partie de
cantharides dans quatre parties de sain-
doux dans lequel vous ajoutez quelques
gouttes d'essence de térébenthine. Si vous
voulez faire une mouche rouge, il faut
remplacer la cantharides par le bi-iodure
de mercure et faire varier la quantité soit
un dans quatre ou un dans huit.

3. Le médicament de choix dans un tel
cas est la teinture d'iode.

4. Les remèdes sont difficiles à faire
prendre chez un poulain, car ce dernier
prend presque exclusivement son alimen-
tation dans le lait de sa mère. Je pourrais
vous recommander de consulter à cet
effet le bulletin No 37, qui a pour titre:
"Pour avoir de beaux poulains" que je
vous adresse sous pli séparé.

5. La saignée dans le cas que vous rela-
tez ne donnerait certainement pas beau-
coup d'avantage attendu que la maladie
en question est due à des toxines particu-
lières dont la nature exacte n'est pas encore
précisée. Il s'agit vraisemblablement
d'une intoxication d'origine intestinale.

(à suivre)

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme,
Bronchite et Souffle.
Excellentes aussi pour
donner l'appétit, ren-
forcer, purifier le sang
et faire muer. Elles
débarrassent aussi des
vers. Pourquoi vous
exposer à perdre votre
cheval pour la modique
somme de 50c? Une
bouteille de Toussine prise le printemps et à
l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiées FRANCO sur réception du prix:
\$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à
la pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.



Prix de dernière heure

Mardi, 24 juillet 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé..... 19c
Fromage coloré..... 10 1/2c
Ces prix sont ceux du commerce de gros
à Montréal mais non pas payés aux pro-
ducteurs.

POMMES DE TERRE

Nouvelles Québec No 1..... \$0.50

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par
la Coopérative Canadienne des Produc-
teurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 11c F.A.B.
Laine blanche lavée..... 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la
laine en petites quantités de 10 à 100 livres
Laine blanche non lavée..... 20c la lb.
Laine lavée..... 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts..... \$6.60
Patente Hungarian, 98 lbs..... 2.95
1ère patente, Manitoba quarts..... 6.00
" " " 98 lbs..... 2.65
Forte à levains, quarts..... 5.90
" " " 98 lbs..... 2.60
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs..... 2.40
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs..... 2.30
Farine à engrais 1ère qualité..... 1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Argentin..... .85
Avoine alimentation No 1..... 47 1/2
" " " recrifiée..... 50
" " No 2 C. W. recrifiée..... 57 1/2
Blé d'engrais..... 98 lbs 1.50
Orge d'alimentation..... .60
Sarrasin d'alimentation..... .90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..... \$3.00
Farine de viande, fine, 50%..... 3.00
Farine de viande, fine, 60%..... 3.50
Os broyés, gros ou fin..... 2.25
Farine de poisson..... 3.00
Farine de Luzerne..... 1.75
Ecaillés d'huîtres volailles..... .85
Ecaillés d'huîtres poussins..... .85
Gravier, gros ou fin..... 1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs..... 1.00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs..... 1.10
Lait écrémé en poudre..... 9.00
Huile de foie de Morue:
1 gallon..... 1.00
Moulée pour la ponte..... \$2.25
Moulée pour poussins..... 2.50
Moulée pour croissance..... 2.35
Grains mélangés pour poules 2.00 à 2.10
Grains broyés fins, poussins..... 2.35
" " " gros, poulets..... 2.25

DIVERS

Le minot
Pois à soupe..... \$1.80 à \$2.00
Fèves blanches, (triées)..... 1.65
" (triées Prime)..... 1.60
" (triées yeux jaunes)..... 2.25

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé..... 1.25
Gru..... 1.30
Gru Blanc (Middlings)..... 1.45
Blé d'Inde moulu..... 1.55
Moulée d'Avoine, fine..... 1.45
Moulée d'Orge, fine..... 1.30
Tourteaux de lin..... 1.70
Gruau d'avoine, jute 80 lbs..... 2.60
" " " coton 80 lbs..... 2.65
Drèches brasserie séchées..... 1.35
Molassine..... 2.50
Moulée à veaux..... 3.20
Moulée laitière 18%..... 1.70
" " 24%..... 2.00
Foin la tonne..... 15.00
Paille la tonne..... 11.00
Pot Barley..... 2.50
Pearl Barley..... 3.50

Sucre (Sacs 100 lbs).
Granulé, No 1, sac coton..... \$5.50
Cassonade, No 1..... 5.20
Cassonade No 2..... 5.10
Cassonade, No 3..... 5.00
Mélasse (Barbades):
No 1, barils 25 gals, le gal..... .55
Sel..... Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..... \$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..... .95
Saindoux:
En saux 20 lbs..... 1.90

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 morc. (200 lbs au baril)..... \$37.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..... 36.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..... 34.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..... 33.00
Clear fat:
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..... \$3.00
Canadien Short Cut, gras et maigre 2.00

COMPARAISON DES PRIX

	26 juillet 1934	27 juillet 1933	24 juillet 1924
Beurre No 1, Past.	187/16	201/16	33 1/2
Fromage Coloré	97/16	109/16	15 1/2
Fromage Blanc	95/16	109/16	15 1/2
Œufs Frais	23	20	32
Veaux de lait vivants	5	4 3/4	6 1/2
Bouillons vivants choix	5 1/4	65	05 1/2
Agneaux printemps	07	07 3/4	11 1/2
Porcins vivants	9.25	6.75	09 1/4

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONSULT

PAR L'AVISEUR

AVIS IMPORTANT.—Nos correspon-
dants des régions suivantes établies par jour-
naux: c'est pourquoi toute demande
si le correspondant est abonné; 2. Les
consulants n'ont tenu de répondre que
les choses de la vie rurale. Les cas ex-
traordinaires entre le correspondant et l'ave-
l'avec consultant peut exiger des h

HERNS IMPOSABLES.—Q. Une
formée sous la Loi des Syndicats C.
Québec, est propriétaire, depuis un
d'une salle qu'elle considère comme
située près de la station.
Par règlement municipal, l'ancien-
tion avait exempté des taxes municipa-
salle, pour une période de dix ans.
Le conseil municipal a fait amender ce
n qu'il n'était pas conforme
de la loi et que la dite salle de
taxation pour la raison qu'elle ap-
prouvait. Notre syndicat prétend qu'
struction est exempté de taxes en ver-
tutions du Code municipal, article 693
(c), notre corporation devant être
une corporation de charité et de
de la loi et que la dite salle de
Des conférences agricoles sont don-
à autre, réunissant ainsi les contribu-
paroisses. Les révérends pères, et
sionnaires y sont reçus, le tout gr.
Les vieillards et les enfants domicili-
routé de la station ne pourraient aller
qu'une fois par année, mais depuis la
de cette salle, ils viennent commu-
mois. La considération de cette c-
été payée 50% par les gouverne-
80% a été fourni par des contribu-
ra. Le syndicat coopératif a été for-
sance que la municipalité ne voulait
sa charge cette construction ni en as-
ponabilité, mais les garanties exigées
été fournies au conseil municipal.

Rép. à E. K. L.—De par la Loi
Coopérative de Québec, tout syndi-
est de la nature d'une société par
syndicats coopératifs, de consommation,
duction, de crédit, de prévoyance et
autres fins économiques peuvent être
à pour but l'étude, la protection
intérêts économiques des classes
de la loi pourvu même à distribuer
de la société sous certaines réserves
parmi les sociétaires.

L'article 693-c énonce ce qui su-
"Sont des biens non imposables
"les appartenant à des fabriques
"stitutions ou corporations religieuses
"bles ou d'éducation, ou occu-
"fabriques, institutions ou corpo-
"les fins pour lesquelles elles ont été
"et non possédées par elles-mêmes
"en retirer un revenu".

Il est donc nécessaire, à la suite de
suscitées, de savoir si la propo-
sition peut être considérée comme appa-
institutions ou corporations religieuses
ou d'éducation, ou occupée par ces in-
corporations pour les fins pour les-
elles ont été établies.

La réponse à la première par-
moi, facile à résoudre, car il ne peut
de penser un seul instant qu'une corpo-
portée en vertu de la Loi des Syndicats
de Québec, puisse être considérée co-
tation ou corporation religieuse, ou d'
d'éducation, et la raison en est que
but même de la société, tel que ci-ha-
nous le fait voir.

Avant solution de cette première
deuxième partie est des plus simples, car
s'agit de corporation religieuse, ou d'
d'éducation, l'on ne peut pas admettre
dient coopératif puisse occuper la propo-
tation autrement que pour les fins pour
il a été établi, lesquelles fins sont dans
l'acte ci-haut.

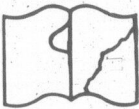
Il reste à savoir si par le fait que
briée dans cette construction, ou que
requis agricoles y sont données, ou que
y sont reçus, le tout gratuitement, et
sont faits, cette salle publique est, en
sous-paragraphes de l'article 693.

La réponse à cette dernière partie,
paraît fort simple, car le sous-para-
sert des mots "appartenir" ou "occu-
peut être question que cette salle soit
des missionnaires ou de d'autres insti-
sant cette salle temporairement, et je
ce l'on puisse dire qu'elle est occupée
des missionnaires, car, en résumé, ce
s'y rendent plus fréquemment. Si l'on
aux missionnaires s'ils occupent, au s-
cette salle publique, ils répondraient
qu'ils s'y rendent suivant le bon plaisir
coopératif.

La jurisprudence est à l'effet que lon-
priée, appartenant à un institut, ou
est occupée en partie pour des fins
et en partie pour des fins de revenus, la
pe pour fins d'éducation est celle exem-
Il a été décidé qu'un asile d'aliénés,
des contributions volontaires, et dont
taires ne retirent aucun profit, est un
clément au sens du sous-paragraph
de l'article 693.

Si, tout de même, le syndicat coopé-
de cette salle qu'il considère publique,
fins de charité ou religieuse et que le di-
s'occupe pas un seul instant d'autres el-
un argument favorable à l'effet de
de la loi et, en conséquence, le
paraît justifiable d'avoir amendé son
cet effet.

De plus, une corporation municipale
pouvoirs, n'a pas le droit d'exempter
soit, pour une certaine période de tem-
des taxes, et encore moins d'exempter
imposables d'être cotisés et, en consé-
une double raison, le conseil était ju-
mender le premier règlement.



CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

BIENS IMPOSABLES.—Q. Une corporation, fermée sous la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, est propriétaire, depuis un certain temps, d'une salle qu'elle considère comme publique et située près de la station.

Par règlement municipal, l'ancienne administration avait exempté des taxes municipales la dite salle, pour une période de dix ans.—Le conseil municipal actuel a fait assumer ce règlement, en un tel qu'il n'était pas conforme aux dispositions de la loi et que la dite salle était sujette à taxation pour la raison qu'elle appartenait à un syndicat.—Notre syndicat prétend que cette construction est exempte de taxes municipales en vertu de la loi des Syndicats Coopératifs, article 693, paragraphe (c), notre corporation devant être considérée comme une corporation de charité et d'éducation.—Cette salle ne rapporte pas de revenus.—La même est dite le troisième dimanche de chaque mois.—Des conférences agricoles sont données de temps à autre, réunissant ainsi les contribuables de trois paroisses.—Les révérendes Sœurs et Pères missionnaires y sont reçus, le tout gratuitement.—Les vieillards et les enfants domiciliés aux environs de la station ne peuvent aller communier qu'une fois par année, mais depuis la construction de cette salle, ils viennent communier tous les mois.—La considération de cette construction a été payée 50% par les gouvernements et l'autre 50% a été faite par des souscriptions volontaires.—Le syndicat coopératif a été formé seulement parce que la municipalité ne voulait pas prendre à sa charge cette construction ni en assumer la responsabilité, mais les garanties exigées ont dûment été fournies au conseil municipal.

Rép. à E. K. L.—De par la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, tout syndicat ou société est de la nature d'une société par actions.—Des syndicats coopératifs, de consommation, de production, de crédit, de prévoyance et pour toutes autres fins économiques peuvent être formés.—La loi a pour but l'étude, la protection et la défense des intérêts économiques des classes laborieuses.—La loi pourvoit même à distribuer les profits de la société sous certaines réserves et conditions parmi les sociétaires.

L'article 693-c énonce ce qui suit: "Sont des biens non imposables les propriétés appartenant à des fabriques ou à des institutions ou corporations religieuses, charitables ou d'éducation, ou occupées par ces fabriques, institutions ou corporations, pour les fins pour lesquelles elles ont été établies, et non possédées par elles uniquement pour en retirer un revenu".

Il est donc nécessaire, à la suite des explications susmentionnées, de savoir si la propriété en question peut être considérée comme appartenant à des institutions ou corporations religieuses, charitables ou d'éducation, ou occupée par ces institutions ou corporations pour les fins pour lesquelles elles ont été établies.

La réponse à la première partie est, d'après moi, facile à répondre, car il ne peut être question de penser un seul instant qu'une corporation, incorporée en vertu de la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, puisse être considérée comme institution ou corporation religieuse, ou charitable, ou d'éducation, et la raison en est fort simple, car le but même de la société, tel que ci-haut expliqué, nous le fait voir.

Avant de résoudre cette première difficulté, la deuxième partie est des plus simples, car si l'on ne peut s'agir de corporation religieuse, ou charitable, ou d'éducation, l'on ne peut pas admettre que le syndicat coopératif puisse occuper la propriété en question autrement que pour les fins pour lesquelles il a été établi, lesquelles fins sont dans un but déjà indiqué ci-haut.

Il reste à savoir si par le fait que la messe est célébrée dans cette construction, ou que des conférences agricoles y sont données, ou que des pauvres y sont reçus, le tout gratuitement, si, à raison de ces faits, cette salle publique est comprise dans le sous-paragraphe "c" de l'article 693.

La réponse à cette dernière partie, pour moi, me paraît fort simple, car le sous-paragraphe "c" se sert des mots "appartenant" ou "occupée" et il ne peut être question que cette salle soit la propriété des missionnaires ou de d'autres institutions, utilisant cette salle temporairement, et je ne crois pas que l'on puisse dire qu'elle est occupée même par des missionnaires, car, en résumé, ce sont eux qui s'y rendent plus fréquemment.—Si l'on demandait aux missionnaires s'ils occupent, au sens de la loi, cette salle publique, ils répondraient, je le crois, qu'ils s'y rendent suivant le bon plaisir du syndicat coopératif.

La jurisprudence est à l'effet que lorsqu'une propriété, appartenant à une institution d'éducation, est occupée en partie pour des fins d'éducation, et en partie pour des fins de revenus, la partie occupée pour fins d'éducation est celle exempte de taxes. Il a été décidé qu'un asile d'aliénés, supporté par des contributions volontaires, et dont les propriétés ne retirent aucun profit, est une institution charitable au sens du sous-paragraphe "c" de l'article 693.

Si, tout de même, le syndicat coopératif ne se sert de cette salle qu'il considère comme publique, que pour des fins de charité ou religieuses et que le dit syndicat ne s'occupe pas un seul instant d'autres choses, il peut faire un argument favorable à l'effet de déclarer que le dit syndicat, conformément à son genre d'incorporation, ne puisse être considéré comme une institution d'éducation, charitable ou d'éducation, rien autre chose que la charité, ou la religion, ou l'éducation n'est l'objet des occupations des sociétaires et du dit syndicat, et alors l'on pourrait en déduire que la salle publique doit être considérée comme biens non imposables et exempte de taxes. Si l'on accepte les prétentions du syndicat coopératif, le conseil municipal n'avait pas le droit de passer un règlement pour exempter la propriété en question de taxes pour une période de dix ans, car il ne peut être question d'un an, de dix ans ou même plus, mais bien d'une exemption générale, en autant que l'immeuble en question rencontre les dispositions de la loi et, en conséquence, le conseil me paraît justifiable d'avoir amendé son règlement à cet effet.

De plus, une corporation municipale, de par ses pouvoirs, n'a pas le droit d'exempter qui ce soit, pour une certaine période de temps, de payer des taxes, et encore moins d'exempter tous biens imposables d'être taxés et, en conséquence, pour une double raison, le conseil était justifiable d'amender le premier règlement.

LOUAGE D'UN CHEVAL.—Q. M. X. pour le compte d'une Compagnie a loué dans le courant du mois de janvier de l'année 1934 mon cheval pour les fins des chantiers. Ce Monsieur reconnaît que mon cheval a travaillé durant 60 1/2 jours environ. Après le travail complété j'ai reçu d'une tierce personne un chèque de \$30.25 pour le paiement de la location du cheval. Quelques jours plus tard je rencontre une autre personne représentant également la Compagnie, laquelle m'a déclaré que la Compagnie n'entendait pas payer plus que .50c par jour pour mon cheval et que c'est elle qui a fait le prix et non Mr X, que la Compagnie pouvait et peut encore trouver des chevaux à ce prix, que durant cette période tous les autres chevaux ont été payés à ce prix et que le tout lui semble bien raisonnable. Elle a ajouté que le prix fixé par Mr X n'était pas accepté parce qu'il n'était pas autorisé à ce faire et qu'il a enfreint une des clauses de son contrat. Ce Mr X a déjà loué certains de mes chevaux à raison de \$1.00 par jour pour des entreprises qui lui étaient personnelles, nourriture comprise, et j'ai eu l'occasion au cours de l'an dernier de louer mon cheval à raison de différents prix, soit .50c, \$1.00 ou \$1.25 par jour, suivant les circonstances. Quels sont mes droits et que dois-je faire?

Rép. à J. F.—Je désire vous faire remarquer que dans votre question vous ne déclarez pas à quel prix Mr X a loué votre cheval mais j'en conclus qu'il l'a loué à un prix supérieur à .50c. Vous ne déclarez pas non plus si le chèque de \$30.25 a par vous été encaissé ou retourné à la Compagnie mais je comprends que vous avez reçu le chèque et l'avez encaissé. Tout dépend si Mr X était autorisé à payer le prix qu'il vous avait proposé ou non ou, s'il n'était pas autorisé, si la Compagnie a donné raison de croire qu'il était dûment autorisé pour ce faire. Le fait par vous d'avoir encaissé le chèque de \$30.25 peut constituer d'une certaine manière votre acceptation et vous empêche

GRATIS

D'ici le premier septembre nous donnerons gratuitement 4 douzaines de boîtes sanitaires assorties, avec l'achat d'une de nos sertiesseuses.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Stérilisateur de toutes capacités.

Tout ce qu'il vous faut pour les conserves.

CAILLE FRÈRES

St-Félix de Kingsey.

Qué.

cher de réclamer tout montant supplémentaire. Une affaire semblable ne peut pas facilement être expliquée par correspondance et, étant donné que Mr X reconnaît tout ce que vous déclarez, je crois qu'il y aurait avantage pour vous de rencontrer votre avocat en compagnie de Mr X, de discuter toute cette affaire avec lui et là et alors votre avocat pourra vous poser certaines questions et vous donner une opinion précise.

EMPRUNT.—J'ai emprunté d'une banque, il y a un an, \$25.00 et j'ai renouvelé mon billet à plusieurs reprises mais sans retirer chaque fois les anciens billets signés. Lorsque j'ai payé cette somme de \$25.00, j'ai retiré le dernier billet qui avait été remis. Est-ce que la Banque peut revenir sur moi pour me faire payer chacun des billets que j'ai laissés à la Banque?

Rép. à L. L. B.—Vous me demandez si la Banque peut revenir sur vous pour faire payer chacun des billets que vous lui avez laissés, à cette question je dois répondre: oui. Mais en droit elle n'y a pas droit et vous pouvez lui faire admettre qu'il s'agit de billets renouvelés à la suite d'un seul emprunt qui vous a été consenti et que la Banque a été remboursée du montant qui vous avait été prêté. Pour éviter toute discussion et tout ennui qui peut en résulter, je vous conseillerais de demander à la Banque de vous remettre les billets.

LOI DU MORATOIRE.—Q. J'ai consenti un

acte de vente à réméré pour certain morceau de terre avec maison dessus construite. L'acheteur ne s'est pas conformé à ses obligations de payer les versements annuels stipulés à son contrat de même que les intérêts. Je désire savoir si je suis en droit d'exiger le capital et les intérêts ou seulement les intérêts?

Rép. à A. P.—Par le fait du non paiement des intérêts, l'acheteur à réméré s'est privé des avantages que comporte la loi du moratoire et, en conséquence, vous êtes en droit de lui réclamer le capital et les intérêts. J'ai déjà fourni à plusieurs reprises tous les détails relativement à cette loi du moratoire et d'ailleurs dernièrement le texte de cette loi avec les amendements a été publié. Je vous réfère donc aux numéros antérieurs.

Rép. à P. P.—Je ne comprends pas votre question. Sur réception de détails supplémentaires, il me fera plaisir de vous donner toute consultation que vous me demanderez.

INSAISSISSABILITÉ.—Q. Je suis cultivateur sur un lot patenté. Un jugement a été rendu contre moi et je possède 2 vaches, 2 petits animaux et un peu d'engrais de culture. Est-ce que les objets mobiliers mentionnés sont susceptibles d'être saisis?

Rép. à P. B.—Les biens meubles que vous me représentez être votre propriété sont insaisissables.



"C'est
ma préférée
depuis 40 ans"

LA BIÈRE MOLSON

heure

1934

ES PEAUX VERTES

a maison OVIDE GODIN

rue Grant, Québec

has sont F.O.B. Québec et

x bien enlevées. Peaux avec

séchées sans sel payées sui-

tur.

ceufs salées .05c la lb.

ceufs fraîches .05c la lb.

ns 2 lbs chaque peau.

tons toutes les peaux de 52

ur des peaux de 50 lbs net,

corne.

eaux engraisés, enlevées par

s à la pièce .50c chaque.

aux Deacons de campagne à

Chevaux de bonne qualité

in et queue, .15c de moins.

e non lavée à vendre à .17c

Québec.

gnaux de juillet, .20c cha-

tis du 23 juillet au 4 août

la maison ou

asse-cour

DIVERS

es, (triées).....\$1.80 à \$2.00
Prime).....1.65
yeux jaunes).....2.25

AIS ALIMENTAIRES

.....1.25
.....1.30
iddlings).....1.45
oulu.....1.55
oine, fine.....1.45
ge, fine.....1.30
e lin.....1.70
ine, jute 80 lbs.....2.60
coton 80 lbs.....2.65
serie séchées.....1.30
aux.....2.50
ère 18%.....3.20
24%.....1.70
.....2.00
.....15.00
.....11.00
.....2.50
.....3.50

100 lbs).....
1, sac coton.....\$5.50
No 1.....5.20
No 2.....5.10
No 3.....5.00

arbades):
25 gals, le gal......55
Le sac
40 lbs.....\$1.40
de 140 lbs......95

lbs.....1 90

LARD SALÉ

us:
c. (200 lbs au baril).....\$37.00
c. (200 lbs au baril).....36.00
c. (200 lbs au baril).....34.00
c. (200 lbs au baril).....33.00

c. (200 lbs au baril).....\$33.00
hort Cut, gras et maigre 2

S PRIX

juillet 1934	27 juillet 1933	24 juillet 1924
37/16	20/16	33 1/2
37/16	18 1/16	15 1/2
37/16	10 1/16	15 1/2
3	20	32
5	4 1/4	6 1/2
5 1/4	65	05 1/2
7	07 1/4	11 1/2
25	6.75	09 1/4

NONCEURS

GRANDE RÉDUCTION

sur la Clôture de Broche

"HERCULE"



PROMPTE
LIVRAISON
ET A
TOUR DE ROLE

Il nous faut écouler immédiatement un **SURPLUS DE STOCK**, de certains styles de Clôture de Broche **LEGARE-HERCULE**, pesante et médium, que nous avons à nos entrepôts à la manufacture, et que nous offrons à des prix considérablement réduits.

QUANTITÉ LIMITÉE -- HATEZ-VOUS

Le nombre de perches dans chaque style annoncé est limité, aussitôt la quantité vendue, ces prix spéciaux seront annulés. Commander immédiatement. Les premiers arrivés, les premiers servis. Malgré que cette réduction ne s'applique pas à tous les styles, le choix est assez complet pour rencontrer à peu près toutes les demandes. Hâtez-vous.

RAISON de cette RÉDUCTION, SURPLUS de STOCK
DANS NOS ENTREPOTS A LA MANUFACTURE

SUR HUIT STYLES POPULAIRES

STYLE 433 4 fils horizontaux 33 pouces de hauteur 22 pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 20¹/₂c	STYLE 636 6 fils horizontaux 36 pouces de hauteur 22 pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 30c	STYLE 842 8 fils horizontaux 42 pouces de hauteur 22 pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 39c	STYLE 740-P 7 fils horizontaux 40 pouces de hauteur 16 ¹ / ₂ pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 38c
STYLE 832-P 8 fils horizontaux 32 pouces de hauteur 16 ¹ / ₂ pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 42c	STYLE 936-P 9 fils horizontaux 36 pouces de hauteur 16 ¹ / ₂ pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 46c	STYLE 635-L-13 6 fils horizontaux 35 pouces de hauteur 13 pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 27c	STYLE 834-L-13 8 fils horizontaux 34 pouces de hauteur 13 pouces entre les fils verticaux PRIX: LA PERCHE 31c

LES PRIX ANNONCÉS SONT POUR
DU COMPTANT ET AUSSITÔT LA
QUANTITÉ EN RÉSERVE VENDUE
CES PRIX SERONT ANNULÉS.

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273 rue St-PAUL,
QUÉBEC

FRET PAYÉ A VOTRE STATION DE
CHEMIN DE FER LA PLUS RAPPRO-
CHÉE SUR TOUT ACHAT FORMANT
UN TOTAL DE 200 LBS.

M. R. G. Davidson reçoit les éleveurs de Jersey de la province de Québec

(suite de la page 141)

plus de sujets au Livre d'Or de la race
que durant toute l'année de 1932.

Il est juste aussi d'attribuer une part
du succès de ce dernier pique-nique au
fait que la réunion champêtre du 23 juin
fut tenue sur la ferme du président
même des Eleveurs de Jerseys du
Canada, et membre de la Commission
d'Industrie Laitière de Québec, orga-
nisme qui a travaillé si énergiquement
au règlement du prix du lait, dans la
ville de Montréal, question qui semble
avoir été réglée de manière à donner
satisfaction à tous les intéressés dont
les producteurs ne sont pas les moindres.

Au nom de tous les éleveurs de bétail
Jersey, il nous est agréable de remercier
sincèrement M. Davidson et sa famille
pour l'accueil bienveillant qu'il nous
ont fait et pour les largesses et toutes
les délicatesses dont nous avons été
l'objet de leur part au cours de la jour-
née si agréablement passée en leur com-
pagnie et sur leur domaine si hospitalier.

L.-V. PARENT,
Propagandiste.

Ce que les vieux lisaient

(suite de la page 296)

Québec. Les animaux qu'il vient d'ache-
ter sont tous des bêtes de premier choix,
de race Ayrshire pure. Il emporte tout
ce qu'il faut pour se former un troupeau
de premier ordre. Avec des soins conve-
nables il ne peut manquer de réussir.

M. Leclair a aussi acheté le superbe
taureau Durham Ayrshire de M. G.
Lévesque de la Rivière-Ouelle, pour
\$124. Cet animal a remporté le premier
prix dans notre exposition de comté en
1865. Il vient de M. Crawford de Qué-
bec. Il a les trois-quarts sang Durham,
ses descendants devront être de bons
animaux de boucherie.

Ces prix paraîtront sans doute extra-
vagants à ceux qui ne jugent des choses
que d'après les idées étroites et masqui-
nées de la routine, mais il n'en est pas
ainsi pour ceux qui ont l'expérience des
immenses avantages que l'on retire de
l'introduction de reproducteurs de choix
dans un troupeau convenablement traité

(Gazette des Campagnes, 2 juillet, 1868)

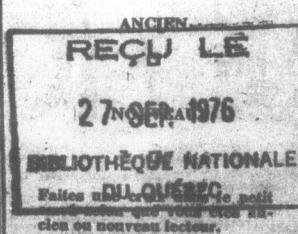
Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de en bon de poste en paiement de ans d'abonne-
ment au "BULLETIN DE LA FERME".



Nom
R.R. No.
Bureau de poste
Comté Province

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année
courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.